



**PIRRU È RICCUKATA**

# Zoom sur un univers

INTERVIEW P6

## PATRIMOINE

*La Fagec, de la sauvegarde au durable*

P4



## SPORT

*800 licenciés derrière l'autre Squadra corsa*

P21



1,60€

ÉDITOS P2 • JACQUES FUSINA P8 • SETTIMANA CORSA P20 • AGENDA P22

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

*a Radiò di a Corsica*

**Alta**  
frequenza

**ARADIO DI A CORSICA**

**Dipoi 35 anni**

**EN FM**

**AIACCIU 103.2 BASTIA 98.9 CORTI 104 CALVI 87.9  
GHISUNACCIA 107.4 PORTIVECHJU 93.7 BUNIFAZIU 101.2  
VIVARIO 97 BUCUGNANU 107.5**

**EN NUMERIQUE**

**MARSEILLE AIX... NICE CANNES...**

**WWW.ALTA-FREQUENZA.CORICA**

**L'APPLI ALTA EST DISPONIBLE  
TELECHARGEZ LA !!**



## Quelle chance?

**D**epuis peu, je m'interroge sur la finalité du dernier message publicitaire que la Fdj dédie à tous ceux qui croient en leur chance. Perplexité accentuée lorsque les bacheliers doivent désormais formuler leurs vœux sur Parcoursup, la nouvelle plateforme d'inscription pour les études post-bac.

Quand on écoute cette «*punctuation optimiste, qui offre à chacun la possibilité de faire d'une vie rêvée sa vie réelle*» dicit la Fdj, on soutient sans condition Thierry Marx lorsqu'il dit que «*la chance c'est un projet, parce que le projet vous fait relever la tête*». On applaudit quand Blaise Matuidi, footballeur international, affirme que «*saisir sa chance ce n'est pas un jeu, c'est aussi un devoir*».

Pourtant, si la vie est une chance, la chance c'est aussi croire en soi et se donner les moyens de sa réussite. La chance, dame fortune cachée sous son bandeau, fruit de quelques chiffres cochés sur un billet ou autres grattages, part d'irrationnel qui nous comble, n'est pas forcément synonyme de réussite.

Et il est là le problème dans le message de la Fdj: confondre ce qui relève d'une probabilité et l'énergie, les moyens personnels développés par les personnalités reconnues de ces 3 minutes publicitaires pour construire, justement, leur chance. Ce message n'est-il pas en fait l'expression d'une malchance, celle de l'addiction au jeu? Je pense à nos enfants dont on sait de quoi sera fait l'avenir, à qui on demande de prendre conscience des efforts à faire dans un monde où l'individualisme a dépassé l'individualité. Je pense aussi à ceux qui misent trop sur ce hasard pour espérer vivre mieux.

Heureusement, je me souviens de *L'homme* de Camus qui «*n'est rien en lui-même, qui n'est qu'une chance infinie, mais qui est le responsable infini de cette chance*». Il me reste, alors, à croire que dans nos vies la Fdj n'occupe qu'une toute petite part de ces fameux jours de chance. ■

**dominique.pietri@yahoo.fr**



Da Roland FRIAS

**À MODUNOSTRU**

## Ci tomba u progressu

**C**osa hè u polonium? Sti pochi ghjorni, si n'hè parlatu qui è quallà nant'à e rete sociale cù a messa in lume d'informazione spaventose. Infatti, si tratta d'elementi radioattivi di i più velenosi, utilizzati d'altronde per l'assassinio di l'anzianu agente di u KGB Alexander Litvinenko, in Londra ind'u 2006, mortu in trè simane dopu à l'inalazione di u polonium. Ma a dose aduprata da i criminali era di sicuru assai più impurtante chè quella chì si ritrova ind'una ... sigaretta. Mentre 40 anni, hè stata piatta a presenza di stu cumpunente ind'u tabaccu. Ghjè una cercadrice di a Clinica Mayo à i Stati Uniti, Monique E. Muggli, chì hà scupertu è palisatu u secretu di i fabbricanti di sigarette, colpa à u prucessu persi ind'u 1998 contr'à u Statu di u Minnesota induve l'industrie di u tabaccu sò state ubligate di rende publicu quasi 60 milioni di documenti interni frà i quali 1 500, à l'ingrossu, facianu referenza à u polonium. Vale à di ch'elle sapianu tuttu. Secondu a specialista, ghjè ind'u 1964 chì st'industrie cum'è a cumunità medicale anu pussutu usservà a presenza di u 210 Po, elementu dunque radioattivu è cancherogenu. Ma attenti sta presenza ùn hè colpa à u prucedimentu industriale ma piuttosto à a manera di cultivà u tabaccu. Tandu, u cuncime utilizatu hè riccu in fosfatu chì cuntamineghja e fronde. À principiu, in l'anni 1970 è 1980, Philip Morris è l'astre cumpagnie anu pruvatu di togliè a sostanza di u polonium, di truvà sfarente suluzione mantenendu attempu a riescita cumerciale di i so prodotti. Ùn ci l'anu fatta à accumulà i dui. I cercadori di Philip Morris anu pussutu reduce a presenza di u 210 Po per mezu d'un sulvente, RJ Reynolds, ind'e so Winston cù filtru speciale. Ma i dirigenti l'anu impeditu di cuntinuà i so travaglii. Avianu a paura di cambià u gustu di u so produttu ma dinò chì a ghjente amparessinu i scopi di ste ricerche è fessinu casu à u polonium. Si sà chì u 210 Po seria à l'origine d'1 percentu di tutti i cancheri di u pulmone à i Stati Uniti, tombendu circa 1 600 americani à l'annu. Seria rispunsive di 12 000 morte à l'annu ind'u mondu sanu. Ch'ellu possi tene sanu u mondu di pettu à tutti sti velenacci ammaniti da l'omu, ellu stessu, per produce sempre più in fiura è arruvinassi u so bè u più preziosu : a salute !! ■

### ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur).

**BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION**

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

**BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION**

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

**AVEC LA COLLABORATION DE:**

Battì, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Lecca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

**PUBLICITÉ Corse Regipub SAS**

M. Stéphane Brunel

Tél. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr

**IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia**

CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR



• Fondateur Louis Rioni •

**Vous vivez**

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou

prendre des photos?

**L'ICN recherche ses**

**correspondants locaux.**

Écrivez-nous:

**journal@icn-presse.corsica**





STÉPHANE ORSINI

# De la sauvegarde au durable

*La Corse est riche en sites antiques, paléochrétiens et médiévaux – dont l'état est plus ou moins dégradé. Stéphane Orsini les connaît bien.*

*Il en sait la valeur patrimoniale mais aussi les potentialités dans le cadre du développement d'un tourisme durable, équilibrant littoral et intérieur autour de projets et de rencontres.*

*Animateur bénévole de la Fagec, il s'attache à poursuivre l'œuvre de Geneviève Moracchini-Mazel dont il fut le disciple.*

**A**rchéologue, chercheur au CNRS, Geneviève Moracchini-Mazel consacra sa vie au recensement, à l'étude et à la préservation des sites antiques, paléochrétiens et romans de Corse. « Inventeur » du site de Mariana, à Lucciana, sur lequel elle travailla plusieurs décennies durant, elle fut aussi co-fondatrice de la Fédération d'associations et groupements pour les études corses (Fagec) en 1970 avec François de Lanfranchi, Dominique Monti, Roger Boinard et d'autres. C'était il y a 47 ans. Une grande dame de l'archéologie qui nous a quittés en février 2014. Mais ses travaux – des livres tels *Les églises romanes de Corse*, *Les monuments paléochrétiens de Corse* [1967], *Corse romane* [1972] et de nombreuses publications, tant dans les actes de colloques que dans les *Cahiers Corsica* édités par la Fagec – font autorité. Et plus encore subsiste l'esprit qui l'animaient. « Nos objectifs n'ont pas changé. Poursuivre son œuvre est le meilleur moyen de lui rendre hommage, dit Stéphane Orsini, historien médiéviste, archéologue, conférencier et animateur de la Fagec. Si les actions sur le terrain, les fouilles, les projets de consolidation de monuments sont moins importants, les crédits, particulièrement ceux qui nous étaient alloués par la Région, ayant considérablement diminué, la Fagec continue à protéger et faire connaître le patrimoine historique de l'île. » Au fil des années, quelques 400 monuments ont été sauvés de l'oubli et consolidés. « Nous n'avons pas pour mission de les reconstruire, poursuit-il. En revanche, nous pouvons nous appliquer, quand nous en avons les moyens financiers, à stopper leur dégradation. Puis nous les valorisons en montrant leur intérêt historique et patrimonial, en les présentant au public à travers des conférences, des publications, des expositions, des visites guidées... » Deux fois par an, la Fagec organise pour ses adhérents, au printemps et en début d'automne, des sorties sur des lieux à chaque fois différents. Elles remportent un grand succès. Une forme de « mise en bouche » prouvant que créer une dynamique autour d'un site, d'un monument, relancer un tourisme culturel, peut contribuer à leur éviter une seconde mort. C'est ainsi que de nombreuses églises romanes ont été sauvées du maquis qui les envahissait ou du pillage de leurs pierres anciennes.

Photo Claire Gaudici



La Fagec réunit des associations «loi 1901» dont le but est l'étude et la valorisation du patrimoine insulaire ancien. Elle est également membre du réseau national REMPART (union de plus de 170 associations œuvrant pour la Restauration, l'Entretien des Monuments et du Patrimoine ARTistique). Les Cahiers Corsica comptent plus de 230 numéros. Près de 200 abonnés les compilent et espèrent une reprise plus soutenue et régulière de ces fascicules. Depuis plus de 40 ans, dix à quinze associations membres de la Fagec ont mené ou mènent encore des actions dans des domaines variés : sauvetage et valorisation des églises romanes, recherches en archéologie préhistorique, classique et médiévale, collecte des traditions et des légendes, recueil de la toponymie de près de 120 communes, dépouillement et étude d'actes anciens... ■

**Pour contacter la Fagec : [fagec@wanadoo.fr](mailto:fagec@wanadoo.fr)**

**Pour adhérer, faire un don, apporter un soutien grâce au financement participatif : [www.helloasso.com/associations/federation-d-associations-et-groupements-pour-les-etudes-corses-fagec/](http://www.helloasso.com/associations/federation-d-associations-et-groupements-pour-les-etudes-corses-fagec/)**



Extrait de Spassighjate in Corsica rumanica / Balades en Corse romane, ouvrage à paraître. Illustrations de Dominic Groebner

## « Le meilleur moyen de rendre hommage à Geneviève Moracchini-Mazel, c'est de poursuivre son œuvre »

Elles sont devenues lieux de visite. Certaines ont même été rendues au culte. Ce n'est pas tout. Lumito, Coccovello, Seravalle... les noms font rêver ! Ce sont ceux de quelques châteaux-forts médiévaux qui racontent le quotidien oublié des seigneurs insulaires, leurs luttes pour le contrôle des territoires, leurs liens avec la population, mais aussi des contacts parfois étroits avec la Ligurie, la Toscane et l'île de Montecristo. Il y a aussi la mythique comtesse Mathilde : on peut encore marcher sur ses traces en Castagniccia. «*Le seul moyen de conserver intacte cette mémoire c'est - sans pour autant la dénaturer - de la valoriser en lui donnant une fonction économique. Les amateurs d'art roman sont nombreux à travers le monde. Les circuits à thème sont prisés. La Corse possède encore cette authenticité à offrir.*» Des sentiers reliant différents sites ont déjà été créés. Il s'agit de boucles assez faciles d'accès, familiales, menant le visiteur des plaines aux collines, vers un intérieur souvent oublié des circuits classiques. Ce travail se poursuit et se complétera par un livre en cours de réalisation, *Spassighjate in Corsica rumanica / Balades en Corse romane*. Stéphane Orsini y travaille avec l'illustrateur Dominic Groebner, qui sait restituer, à partir d'éléments provenant des travaux archéologiques, le monument tel qu'il devait être au temps de sa splendeur. «*Actuellement, le patrimoine roman insulaire présentable au public réunit au mieux 70 édifices inégalement répartis sur le territoire. La première idée est d'augmenter le nombre de lieux visitables en révélant ce qu'ils furent grâce à la qualité de l'illustration scientifique, aux dessins de Dominic Groebner. La seconde idée part du constat que s'il existe bien quelques itinéraires qui mettent des monuments en connexion, il n'y a pas de parcours d'ensemble au niveau régional. En plus de proposer une invitation à la découverte, l'ouvrage entend avoir aussi des visées pédagogiques (auprès des jeunes, des élèves et enseignants, du public, des décideurs et des gestionnaires...)* mais également économiques en rendant

*attractives, grâce à l'émergence d'un tourisme culturel durable au bénéfice des habitants des villages, des zones de l'île à fort potentiel environnemental et culturel.*»

Préserver l'histoire de la Corse, c'est aussi rendre la recherche accessible. La Fagec dispose pour cela de l'important «Fonds Moracchini-Mazel», un nombre considérable de documents laissés par l'archéologue, sa bibliothèque de travail et tous les Cahiers Corsica publiés ou à paraître. Cette mine documentaire pourrait être installée et mise à disposition du public dans la ferme «fortifiée» de l'Agliastrone, à Vescovato. Ce lieu, surplombant la sortie sud de la voie rapide a été acquis il y a plusieurs années par la Région. Il a d'abord été loué par la commune de Vescovato qui souhaitait en faire un espace culturel. Le projet est désormais porté par la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca qui envisage d'y créer un pôle de ressources patrimoniales au service de la microrégion et de la Corse, en réseau avec d'autres sites et musées. Concernant ces différents projets, puis la préservation du patrimoine bâti, les fouilles archéologiques, etc., la Fagec, du fait de la raréfaction croissante des subventions, reconnaît avoir besoin de l'aide du public et du mécénat, y compris d'entreprise. Sur le site HelloAsso, différents supports permettant de récolter des dons - défiscalisables - ont été lancés. Une façon citoyenne d'investir pour la préservation d'un passé commun. «*Par ailleurs, le développement économique et le tourisme relevant des compétences obligatoires des communautés de communes, nous espérons pouvoir y trouver les bases de nouveaux partenariats à l'image de celui entamé il y a quelques années avec la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca.*» Et la Fagec, au-delà d'être l'un des gardiens des trésors patrimoniaux de notre île, pourrait aussi apporter son expertise scientifique et technique pour contribuer à la mise en place de ce tourisme culturel durable et profitable. ■ **Claire Giudici**



## ZOOM SUR L'UNIVERS DE PIRRU È RICUCCATA

*À travers l'histoire d'un ours et d'une souris, Pirru é Ricuccata ambitionne de valoriser auprès des petits comme des grands toute la richesse historique de la Corse et de sa langue.*

*Un projet littéraire et audio produit par l'association Realità et imaginé par Paul Turchi-Duriani, sous la direction artistique de Doria Ousset.*

*Propos recueillis par Pierre-Louis MARCHINI*

### Comment a germé l'idée de Pirru à Ricuccata?

À l'origine, nous avons conçu *Pirru à Ricuccata* en pensant à nos enfants. Les histoires lues le soir au coucher, la transmission de la langue au quotidien, l'amour du patrimoine de l'île que nous essayons de leur communiquer, nous ont amenés à développer cette histoire d'un ours et d'une souris. Après avoir défini de manière concrète le concept, en concertation avec nos amis et collaborateurs, il nous a semblé pertinent de débiter par la réalisation d'un livre car cela reste encore le meilleur vecteur de culture, puis d'un CD, que nous avons décidé de coupler avec une application afin de moderniser le projet et d'avoir aussi une présence sur les smartphones et tablettes que les enfants affectionnent particulièrement. Une fois le cadre de travail fixé et les objectifs établis, nous avons démarré la mise en œuvre du premier tome.

### Quelles sont les particularités de ces aventures animées et de leurs personnages?

Il s'agit d'un projet littéraire et audio que nous souhaitions être inscrit dans la modernité et c'est pourquoi il jouira aussi d'un accès à une application IOS/Android. C'est un pack multimodal à 100% en langue corse dans lequel nous avons voulu, au travers des aventures de l'ours Pirru et de la souris Ricuccata, faire découvrir des lieux d'histoire de la ville de Bastia, par la lecture et l'écoute. Nous avons ainsi travaillé en collaboration avec le collectif Corsica Sound pour l'ambiance musicale et sonore et avons choisi une équipe de doubleurs dont les voix sont familières aux Corses en général afin de donner vie aux personnages qui interviennent dans le récit. Une partie pédagogique permettra ainsi aux enfants comme aux plus grands de découvrir huit animaux ainsi que huit lieux rencontrés au cours de l'aventure. L'expérience sera ainsi totale, agréable, ludique et surtout pédagogique.

### La valorisation linguistique et patrimoniale est au cœur de cette initiative, par nécessité ou par choix?

Nous dirons que nécessité fait loi. Le patrimoine, matériel ou immatériel, est souvent le parent pauvre des politiques publiques. Il nous apparaît pourtant de manière évidente que c'est à la fois un outil majeur de sauvegarde de notre culture mais aussi de développement social et économique. La Corse est un trésor, tant au niveau de sa richesse historique que de sa langue. Cependant, la situation est alarmante et ce malgré l'abnégation, le travail et la volonté du milieu associatif en général. Le nombre de locuteurs et de transmetteurs de la langue corse est en baisse permanente et certains lieux d'histoire sont parfois négligés voire oubliés. Avec *Pirru à Ricuccata*, nous avons voulu nous adresser à ceux qui vont fabriquer l'avenir de cette île, aux enfants, afin qu'ils puissent grandir avec le souci de préserver et de cultiver leur identité, inscrite dans la pratique de la langue au quotidien comme dans les pierres des monuments de leurs lieux de vie.

### Était-ce important pour vous de fédérer plusieurs acteurs culturels autour de votre démarche?

Il nous a paru évident d'impliquer à la fois des acteurs de la vie culturelle de l'île mais aussi de travailler avec des entreprises ou partenaires du tissu local. Nous avons donc créé une équipe solide et réactive composée d'individus reconnus pour leurs compétences et leur talents afin de mettre un maximum de qualité et de cœur dans la réalisation du projet. Des doubleurs jusqu'à l'impression, de la musique jusqu'aux

illustrations, nous avons mis en place une sorte de groupe «X-Men» pour réaliser un produit moderne et efficace. L'imprimerie Sammarcelli, le studio d'enregistrement REDtone, Corsica Sound pour la musique, Studio WMI pour l'application, Fab Mariani pour les illustrations ainsi que tous les doubleurs: Anna Rocchi, Hubert Tempête, Louis Franceschi, Frédéric Antonpatri, Anghjulu Mari, Jean Pruneta et Jean-Charles Marsily, mais également les «relecteurs», Patrick Croce et Lisandru de Zerbi se sont mis au service de l'œuvre avec implication et sincérité.

### Quel regard portez-vous sur la place de langue corse dans l'audiovisuel et, en particulier, sur l'activité du doublage?

L'association «Fiura Mossa» est pionnière dans l'activité du doublage en Corse. Nous avons énormément de respect et d'admiration pour le travail réalisé par l'équipe de Sylvain Giannechini et de Jean-Yves Casalta. Pour ce qui touche à l'audiovisuel en général, nous espérons voir de nouveaux projets et de nouvelles émissions permettant la diffusion plus large de la langue et de la culture corse tant au niveau de la pédagogie que de la connaissance de notre patrimoine. A strada hè sempre longa ma i nostri passi sò sicuri. À l'heure des nouvelles technologies d'information et de communication, la volonté des Corses de faire entrer la langue et la culture dans le XXI<sup>e</sup> siècle est manifeste, notamment par le biais de start-ups, d'initiatives innovantes ou de projets importants comme le premier jeu de rôle vidéo dans un monde ouvert in lingua nustrale intitulé *Winterfall* qui ouvre la porte d'un secteur encore inédit en Corse.

### Ce projet est participatif à plus d'un titre...

Nous avons reçu le soutien de la Collectivité Territoriale de Corse qui nous a permis de démarrer cette aventure extraordinaire mais il reste effectivement une partie de la production à prendre en charge. Selon la philosophie qui correspond à notre projet, nous avons établi un partenariat avec Move.Corsica afin d'effectuer un système de prévente en ligne qui nous permettra de finaliser le budget et de clore la création matérielle du livre-CD-application. Devant la qualité de la réalisation, des partenaires ont aussi souhaité soutenir *Pirru à Ricuccata* au niveau financier comme la mairie de Lucciana ou la société Vito Corse. Suite à la campagne de crowdfunding, il sera toujours possible de soutenir le projet, via des dons ou du sponsoring, sachant que la sortie est prévue pour le 17 février. Le produit pourra alors être acheté en ligne sur une autre plateforme ainsi que sur les sites de référence. Il sera, de plus, présent dans plus d'une vingtaine de points de vente de l'île.

### Quelles sont les perspectives?

Si le succès est au rendez-vous, nous allons poursuivre l'aventure en emmenant nos héros sur les routes de l'île afin de découvrir d'autres lieux et d'autres histoires. Avec le souci, à chaque tome, de mettre en avant certaines particularités linguistiques de l'endroit, grâce à des doubleurs choisis dans ces zones, ainsi que des lieux historiques qui ne sont pas toujours mis en avant. Nous souhaitons aussi décliner ce projet en spectacle musical, toujours en langue corse, et enfin, nous sommes ambitieux, de décliner les aventures de l'ours et de la souris en dessin animé. Il nous reste beaucoup de travail, mais ce sont des efforts que nous réalisons volontiers et avec ferveur car nous sommes motivés par des idéaux que nous voulons partager et concrétiser avec les enfants de Corse mais aussi avec leurs parents. ■

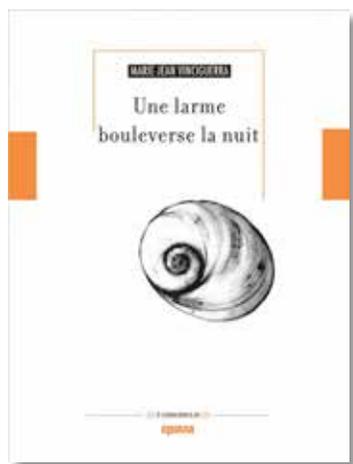




## LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

### Une larme bouleverse la nuit



*Une larme bouleverse la nuit*,  
Marie-Jean Vinciguerra,  
Albiana (coll. E Cunchigliè), 2017

On connaît aujourd'hui l'ensemble profus de l'œuvre écrite de Marie-Jean Vinciguerra: roman, théâtre, critique littéraire, essais divers... de laquelle on ne doit certainement pas omettre la poésie qui y tient depuis longtemps une toute première place grâce aux plaquettes et recueils *À Siam*, *Îles andines*, *Poussières d'Exil*, *Kyrie Eleison*, *Marines Sauvages* qui furent d'emblée très remarquables. L'important volume de poésie publié cette année représente quant à lui une véritable somme, trésor d'évidence non seulement par la variété des formes stylistiques et des langues mises en jeu mais aussi par l'évocation de ces lieux lointains du monde qui font écho aux étapes de la riche carrière culturelle, éducative ou même politique de l'auteur. Mais si les terres d'autres continents que le sien résonnent souvent avec bonheur dans ces poèmes égrenés au fil des années, l'unité foncière de l'ouvrage tient cependant à l'origine, à cette île de naissance, mystérieuse et complexe, à cette proche et aimée famille, à cette estimable confrérie amicale, à cette culture populaire éprouvée, à cette expérience ancrée dès l'enfance, qui ont contribué à nourrir un itinéraire de vie et à constituer chemin faisant l'honnête homme devenu, l'écrivain, le poète.

Dès l'abord il est aisé de noter dans la plupart des sections du recueil des éléments qui font immédiatement signe: dans *Ports d'attache et marches du poète* sont évoqués les lieux cardinaux Ghisoni et Bastia; *Petite suite aux Marines sauvages* reprend le titre d'un précédent recueil; dans *Brusque, la Mort* ou *Instants d'éternité* apparaissent des figures de femmes liées un temps à l'île comme Leonor Fini ou Marie Susini, ou les peintres locaux Jean-Paul Pancrazi, Guy-Paul Chauder, Chisa; *En cent aphorismes le poète dit l'île* reprend de manière concise et parfois exigeante certaines des formules emblématiques, axiomes ou proverbes relatifs aux usages ou au peuple de l'île-mère. Sans parler bien entendu de la langue corse qui apparaît régulièrement par la traduction ou la citation, voisinant avec l'italienne et mêlant hardiment moderne et traditionnel.

Une lecture plus attentive permet ensuite de constater combien reviennent naturellement les thèmes de prédilection de l'auteur: l'Italie du séjour et de la culture latine éternelle *Entre Arno et Seine*, Fiesole, Florence, Voie Appienne, *Donne italienne...* ou encore le poète allemand Hölderlin à qui il consacra d'ailleurs un ouvrage, associé à cette autre figure extrêmement présente dans son univers créatif, celle de l'Ange, ainsi que le souligne l'un des titres *Toujours sous le signe des Anges*.

D'autres poètes de renom trouvent ici leur place: le martyr andalou Federico Garcia Lorca ou l'insurgé antillais Aimé Césaire, évoqués au cours de la marche le long des remparts de Bonifacio; le délicat Francis Jammes et *Les petits ânes gris*; tout comme le romancier et homme politique André Malraux qui eut l'occasion de lire tardivement *Poussières d'Exil*. La vie, la mort marquent indistinctement de leur empreinte chacun d'entre nous, célèbre ou non, comme semble le suggérer l'étrange sous-titre même du présent recueil *Dans les plis de l'éternité*.

Mais quelque signe d'approche que puisse proposer le critique ne suffit sans doute pas pour communiquer au futur lecteur l'émotion qu'il éprouvera à sa découverte personnelle, à sa lecture savourée de chaque vers, à la richesse de la palette lexicale exposée, à la découverte de ces horizons voyageurs ou de ces préférences confiées comme à voix basse, à cette confession sincère de l'intime, de la pensée secrète, qui dévoilent à la fois la réflexion profonde d'une riche expérience artistique et littéraire de citoyen du monde et les faiblesses individuelles de tout homme, fût-il poète, que seule l'éternelle poésie peut espérer vaincre et guérir. ■



N° 01



**Sébastien SEBASTIANI**

Avocat à la Cour

35, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Tél : 04.95.58.19.20

Fax : 04.95.31.82.38

E-mail : [avocat@sebastiani.fr](mailto:avocat@sebastiani.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME** : Société Civile

**DENOMINATION** : **METIS**

**SIÈGE SOCIAL** : Rond-Point de Lecci, RN 198, 20137 Porto-Vecchio

**OBJET** : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, ainsi que l'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe. - Toute mission de direction générale opérationnelle et technique, la mise à disposition de tout service de gestion transversal, assistance technique, financière, comptable, commerciale, juridique ou autres.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- L'animation d'un groupe de sociétés. - L'achat, vente et pose de menuiseries industrielles, fabrication et pose de menuiseries traditionnelles, l'achat et la vente ainsi que la pose de tous matériaux bois ou similaire ainsi que l'ameublement. - L'animation d'un système de franchise rattaché à l'objet social. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. L'acquisition, la gestion, la cession de tous biens immobiliers.

**DURÉE** : 99 années  
**CAPITAL** : 1000 euros  
**APPORTS EN NUMÉRAIRE** : 1000 euros  
**GÉRANCE** : Monsieur **ISONI Nicolo** demeurant Route de Benciugnu - TRINITE 20137 Porto-Vecchio

**CESSION DE PARTS** : Agrément de la Majorité des associés  
**IMMATRICULATION** : Au RCS de Ajaccio

Pour avis,

N° 02

## SAS SUD ESPACES PAYSAGERS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 janvier 2018, il a été constitué une SOCIÉTÉ par ACTIONS SIMPLIFIÉES présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** :

**SUD ESPACES PAYSAGERS**

**Forme** : SAS

**Siège social** : 37, Domaine de SUARTELLO, 20090 Ajaccio

**Objet** : L'entretien et la création d'espaces verts avec la vente des plantes et des produits qui s'y rattachent, ainsi que l'aménagement en maçonnerie de ces créations et entretiens.

**Durée** : 60 ans

**Capital** : 1.000 euros

**Présidente** : Madame **Corinne TRAMONI**, née le 15 octobre 1967 à AJACCIO [20000] - France, de nationalité Française, divorcée et demeurant : 37, Domaine de SUARTELLO - 20090 Ajaccio

**Immatriculation** : Au R.C.S. d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 03

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAGONE en date du 2 janvier 2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** :

**SAGONE AUTOMOBILES**

**SIÈGE SOCIAL** : Monte d'Oro - Lot Santa Piana, Villa G7, Sagone, 20118 Vico (Corse)

**OBJET** : L'achat, la vente de tous véhicules à moteur ou non, neufs ou d'occasion [Autos, Motos, Cycles, Bateaux et autres machines ou engins], l'entretien, la réparation, la location et le gardiennage de ces véhicules. La vente de pièces détachées, ustensiles ou matériels y afférents, la réalisation de tous travaux de mécanique, tôleries, peintures et autres. La réparation et la diffusion de toutes marques.

**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 1000 euros  
**PRÉSIDENT** : Monsieur **Christophe Aimé MORELLI**, demeurant Monte d'Oro - Lot Santa Piana, Villa G7, SAGONE, 20118 VICO (Corse).

**AGREMENT** : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,

Le Président ou le représentant légal.

N° 04

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination** : **SCI Familiale A CONCA**

**Siège social** : 26 les Jardins des Marines - 20166 Porticcio - Chez Mme Sabine PÉRES

**Objet** : Construction, acquisition, location et gestion de tout bien immobilier appartenant à la société ou amené à lui appartenir, ainsi que toutes opérations immobilières ou financières de caractère purement civil.

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 1200 EUR

**Gérante** : **PERES SABINE**, dt 26 les Jardins des Marines - 20166 Porticcio

**Immatriculation** au RCS d'Ajaccio.

N° 05

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Biguglia du 10 janvier 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** :

**CORDO DEVELOPPEMENT**

**Siège** : Zone Industrielle de Tragone, 20620 Biguglia

**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

**Capital** : 2000 €uros

**Objet** : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité.

- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers,

- La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoine quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale,

- Administration de société,

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : M. **Jean-Michel CORDOLIANI**, demeurant 6, Allée des Lilas, 20600 Furiani.

**La Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour Avis, Le Président.

N° 06

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/01/2018, il a été constitué une Société. **Dénomination sociale** : **MAP FOOD** - **Siège social** : VOIE D'ARENA, MARINA DI FIORI, 20137 PORTO-VECCHIO. **Forme** : SARL **Siège** : **SARL MAP FOOD**. **Nom commercial** : RESTAURANT LE MARINA. **Capital** : 1200 €. **Objet social** :

- l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, restaurant, snack, vente à emporter, crêperie, glacier, grill

- la vente de tous articles de cadeaux souvenirs, de produits du terroir, et, plus généralement, d'articles touristiques - l'organisation et l'animation de tous événements et manifestations en lien avec les domaines ci-avant décrits,

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Gérance** : Madame **Viviane, Françoise PELAS**, VOIE D'ARENA, MARINA DI FIORI, 20137 PORTO-VECCHIO

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

N° 07

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 08/12/17, il a été constitué une SAS dénommée **LAND CORSICA TOUR EXCURSIONS**. **Siège social** : lieu dit rippì 20123 Pila canale. **Capital** : 100 euros. **Objet** : Organisation d'excursions motorisées et notamment en Land rover. **Président** : Mme **Bethania Jacquier Iopez**, chemin de mascaronia verghia 20129 Bastelicaccia. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** au RCS de AJACCIO.

N° 08

## PARADISU IMMOBILIER SASU

12, Route Territoriale 30 (RN 197)  
20220 Algajola

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 janvier 2018, il a été constitué une Société dont les caractéristiques suivent :

**Forme juridique** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

**Capital social** : 100,00 € divisé en 1000 actions de 0,1 € chacune.

**Objet social** : Tant en France, qu'à l'étranger, l'intermédiation en matière d'achat, de vente, de location de biens immobiliers pour le compte de tiers.

L'administration de biens immobiliers résidentiels, non résidentiels ou en multipropriété, pour compte de tiers ; la location et l'exploitation d'appartements et de maisons destinées à l'habitation principale ou secondaire et d'immeubles non résidentiels ainsi que la location de terrains. Plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, y compris toute activité de conseil, susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement.

**Dénomination sociale** : **PARADISU IMMOBILIER** suivie de SASU ou IMMOBILIER par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

**Siège Social** : 12, Route Territoriale 30 (RN 197), 20220 Algajola

**Président** : Mme **Manon BRUNEL** (née le 1/12/1997 à Avignon/84000) demeurant à ALGAJOLA (Haute-Corse) 12, Route Territoriale 30 (RN 197).

**Observations** : La SAS fonctionne indifféremment sous la même forme avec un ou plusieurs associés. Les actions sont librement cessibles et transmissibles.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 09

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Monthéry [91310] du 26/12/2017, il a été constitué une SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE, régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code civil et par ses statuts présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **SCI NALIARISSU**

**Siège social** : Castellare-Di-Casinca [20213], Lieu-dit Arrancietto Soprano.

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 1.000 € (apports en numéraire) Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable, à l'unanimité des associés.

**Objet social** : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

**Gérance** : M. **Philippe TRIBES** et Mme **Marie-Christine BONNET** épouse **TRIBES**, demeurant tous deux à Castellare-Di-Casinca [20213], Lieu-dit Arrancietto Soprano.

**Immatriculation** au RCS de Bastia.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 09/01/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** AMONOMA

**FORME :** Société par Actions Simplifiée

**CAPITAL :** 8000 euros

**SIÈGE :** 7, Boulevard du Roi Jérôme,

20000 Ajaccio

**OBJET :** Création et refonte de sites internet ; Conseils sur l'ux design, référencement, mise en place et utilisation de cms ; Réalisation de logos, maquettes, cartes de visite, chartes graphiques, zoning, plaquettes.

**DUREE :** 99 années

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 des statuts.

Une clause d'agrément est applicable à toutes les cessions d'actions, y compris entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, ou résultant d'une dévolution successorale ou de la liquidation d'une communauté de biens entre époux.

**PRESIDENT :** Madame SCHWEITZER Anne-Marie, demeurant au 8, rue de la Laine, à COLMAR (68000), née le 10 janvier 1983 à Wrocław (Pologne), de nationalité Française.

**DIRECTEUR GENERAL :** Monsieur ALBERTINI Cédric-Pasquin, demeurant au 8, rue de la Laine, à COLMAR (68000), né le 22 juin 1974 à Saint-Denis (France), de nationalité Française.

**IMMATRICULATION :** Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

### N° 11

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 janvier 2018 à BIGUGLIA, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

**SASU L'ENCRE DU TEMPS**

**Fonne :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

**Siège social :** Lieu-Dit Ceppe, 20620 Biguglia.

**Objet :** La société a pour objet : Tatouage, piercing, vente crèmes tato, vente de bijoux piercing, vente de vêtements stylisés, manucure, massage détente.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, d'exploitation ou de prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 1000 €.

**Direction de la société.** A été nommée aux termes des statuts, en qualité de premier président, Madame **Corinne VINCENSINI** demeurant 234 Lotissement Bevinco, 20620 Biguglia.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Mme Corinne VINCENSINI,  
Présidente.

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 20/12/2017, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société Civile

**DENOMINATION :** SC SAVIGNONI

**SIÈGE SOCIAL :** rue Général de Boissoudry, Immeuble Padulaccio, 20137 Porto-Vecchio

**OBJET :** La détention et la gestion de tous titres de participation, de valeurs mobilières, le placement de liquidités dans tous supports y compris au sein de contrats d'assurances-vie et de capitalisation ; de tous patrimoines immobiliers en direct ou à travers la détention de sociétés civiles immobilières.

**DUREE :** 99 ans

**CAPITAL :** 1.000 euros

**APPORTS EN NUMERAIRE :** 1.000 euros

**GERANCE :** M. Pierre-Eugène SAVIGNONI et Mme Eléa OUGIER-SAVIGNONI, tous deux rue Général de Boissoudry, Immeuble Padulaccio, 20137 Porto-Vecchio

**CESSION DE PARTS :** Soumise à agrément à l'égard de tous

**IMMATRICULATION :** RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

### N° 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 06/01/2018, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société Civile Immobilière

**DENOMINATION :** DOMINICO

**SIÈGE SOCIAL :** Résidence Giovasole, Bâtiment A, Immeuble Ortodolce, 20169 Bonifacio

**OBJET :** L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

**DUREE :** 99 ans

**CAPITAL :** 1.000 euros

**APPORTS EN NUMERAIRE :** 1.000 euros

**GERANCE :** M. Nicolas RUELLET et Mme Dominique GARCIA-RUELLET, tous deux Résidence Giovasole, Bâtiment A, Immeuble Ortodolce, 20169 Bonifacio

**CESSION DE PARTS :** Soumise à agrément à l'égard de tous

**IMMATRICULATION :** RCS d'Ajaccio

Pour avis,

### N° 14

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Viggianello du 01/10/2017, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** MONACA

**Siège :** Viggianello (20110), Route de Baracci

**Durée :** 99 à compter de sa date d'immatriculation au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio ;

**Objet :** Elevage d'ovins et de carpins ;

**Gérance :** M. Jean, Simon MONDOLONI, agriculteur, demeurant à Route de Baracci, Lieu-dit Monaca, 20110 Propriano

Pour avis,

### N° 15

## AVIS DE CONSTITUTION

Constitution de l'eurl: **Sd Menuiserie 2A**.  
**Siège :** lot. diccipollo, apt n°4 20146 Sotta. **Capital :** 200euros. **Objet :** menuiserie. **Gérant :** Steve Delatte, lot. diccipollo, apt n°4 20146 Sotta. **Durée :** 99 ans au rcs d'Ajaccio.

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**Dénomination :** SAS " STELLA SCARPETTI "

**Siège :** Lieu-dit Valle Longhe - Rn 198 - 20230 Talasani

**Objet :** Vente de chaussures et accessoires

**Durée :** 99 années

**Capital :** 500 Euros

**Président :** Madame Estelle NASICA épouse KRUSLIN - Lieu-dit Valle Longhe - RN 198 - 20230 Talasani

**Immatriculation :** RCS Bastia

Pour Avis,

### N° 17

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/01/2018 à PORTO-VECCHIO, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** BMPA

**Forme :** SAS

**Siège social :** U Giramondy, 3 Rue Pasteur, 20137 Porto-Vecchio

**Objet :** Restauration, débit de boisson, épicerie, vente de produits dérivés, traiteur sur place ou à emporter

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 3.000 €

A été nommé aux termes des statuts, en qualité de premier président, M. MAFFEI Benjamin demeurant Route de Porrapo - U Murtonu - 20137 Porto-Vecchio

La **société sera immatriculée** au RCS d'Ajaccio

Le Président,

### N° 18

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/01/2018 à Porto-Vecchio, il a été constitué par M. RODRIGUES DA SILVA Nuno Jorge Associé Unique, une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** DA SILVA NUNO

**Forme :** SASU

**Siège social :** Pianelli, 20137 Porto-Vecchio

**Objet :** Tout travaux de peinture, de revêtement des sols et des murs, de plâtrerie, et autres travaux de finition

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

**Capital :** 3000 €.

**Président de la société :** M. RODRIGUES DA SILVA NUNO JORGE

Le Président,

### N° 19

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée

**DENOMINATION :** Y LEVENTS

**SIÈGE SOCIAL :** 11, Rue du Général Abbatucci, 20137 Porto-Vecchio

**OBJET :** Organisation de courses autos, motos et camions, organisation d'événements liés aux sports mécaniques et gestion de carrière de pilotes.

**DUREE :** 50 ans

**CAPITAL :** 1000 euros

**APPORTS EN NUMERAIRE :** 1000 euros

**GERANTE :** Mme LOUBET MAUD de nationalité française. Née le 08 avril 1985 à BASTIA, domiciliée 11 Rue du Général Abbatucci, 20137 Porto-Vecchio

**IMMATRICULATION :** Au RCS d'AJACCIO

Pour avis,

## LE RANDONNEUR 2

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2000 euros

Siège social : Hameau Forestier

20124 Zonza

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ZONZA du 12 janvier 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination :** LE RANDONNEUR 2

**Siège :** Hameau Forestier, 20124 Zonza

**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 2000 euros

**Objet :** Restaurant

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrement :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur Amar SMAHI, demeurant Hameau Forestier, 20124 Zonza.

La **Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

### N° 21

## SAFE DIGITAL CONSULTING

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10-01-2018 fait à Bastia (2B), il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société par Actions Simplifiée

**DENOMINATION :**

**SAFE DIGITAL CONSULTING**

**SIÈGE SOCIAL :** Immeuble Albertini - Route de l'Usine à Gaz - Quartier Recipello - 20200 Bastia

**OBJET :** La société a pour objet l'activité de prestataire informatique, création de sites internet, ingénierie et conseil informatique, formation ainsi que toutes prestations annexes liées à l'informatique. Plus généralement toutes opérations industrielles et commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**CAPITAL :** 200 euros entièrement libéré

**PRESIDENT :** Mr GAMBOTTI Jean-François né le 06-04-1988 à Bastia (2B), demeurant Les Terrasses de Funtanone - Bât D - Route de Ville - 20200 Ville de Pietrabugno, de nationalité française, pour une durée illimitée.

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

**COMMISSAIRES AUX COMPTES :** Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes.

**IMMATRICULATION :** Au RCS de Bastia

Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bastia en date du 11/01/2018, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** **FACING,**

**Siège social :** 15 rue Pontetto, BASTIA (Haute-Corse)

**Objet :** La réalisation de toutes prestations de services, le secrétariat et la rédaction de tous documents - la location de tout type de matériels, de tout type de matériels se rapportant au bâtiment, aux travaux publics, à la construction - la location de voitures automobiles, de caravanes, de cycles et motocycles, de moteurs et propulseurs marins et de coques de bateaux - la location de tout type de véhicules et engins se rapportant à tous domaines d'activités en général, la rénovation de façades au moyen de tous types de bardages - le suivi de chantier - la réalisation d'agencement et d'aménagement intérieur et extérieur - intermédiaire dans toutes activités, agent d'affaires, commissionnaire, courtier - la réalisation de petits travaux de peinture, de plomberie, d'électricité, le service de nettoyage, d'entretien d'espaces verts, d'élagage, de démaquillage, d'assainissement, de terrassement, service de maintenance, de manutention.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital :** 200 euros

**Gérance :** Monsieur **Alexandre GOT**, demeurant 606, Chemin de Caraghja, 20600 Furiani

**Immatriculation :** Au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/12/2017 à BASTIA, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** **SCB DISTRIBUZIONE**

**FORME :** Société par Actions Simplifiée

**CAPITAL :** 6000 euros

**SIEGE :** Lieu-dit Pinetu, 20600 Furiani

**OBJET :** La vente directement ou indirectement d'articles de sport, de supports publicitaires de toute nature, d'objets, de vêtements, d'articles de maroquinerie, d'objets de fantaisie, d'images et de posters, portant l'effigie du S.C-BASTIA et plus généralement de tous objets et articles se rapportant au S.C - BASTIA

**DUREE :** 99 années

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies aux l'article 17 et 27 des statuts.

Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Le Président dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la demande d'agrément pour faire connaître au Cédant la décision de la collectivité des associés

**PRESIDENT :** Monsieur **Johan, Harald, Falk LUIGGI**, demeurant Bd Danesi - 20200 Bastia,

**IMMATRICULATION :** Au RCS de Bastia.

Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Le Mans du 12 janvier 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination :** **SASU MACÉ**

**Siège :** Route de Calzarello, 20243 Prunelli di Fiumorbo

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

**Capital :** 1.000 euros en numéraire libéré de moitié

**Objet :** Location de tous types d'embarcations et de tous matériels nautiques, - L'organisation d'excursions, de randonnées nautiques.

**Droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur **Loïc MACÉ**, demeurant 3, rue Marengo, 72000 LE MANS

La **Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,

Le Président.



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** SOCIETE par ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

**DENOMINATION :** **PIAZZA D'ARMA**

**SIEGE SOCIAL :** 3, Place Vincetti, 20200 Bastia

**OBJET :** Restauration et débit de boissons licence 4

**DUREE :** 99 ans

**CAPITAL :** 1000 €

**PRESIDENT :** Mr **TOLAINI Jean-Luc** né le 02/02/1963 demeurant HLM St Antoine, Bât F1, 20200 Bastia

**IMMATRICULATION :** Au RCS de Bastia

Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/01/2018, il a été constituée une Société **Dénomination sociale :** **PLEIN LES YEUX** **Siège social :** sagone resort, route de Vico, 20118 VICO **Forme :** SASU **Siège :** **PLY** **Capital :** 1000 Euros **Objet social :** Autres activités récréatives et de loisir

**Président :** Monsieur **Adrien Jarry** demeurant : 9 rue du collège, 38200 Vienne élu pour une durée indéterminée **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

## MODIFICATION GERANT

## NOUVELLE

## BOYAUDERIE INSULAIRE

Siège : « N.B.I. »

S.A.R.L. au capital de 7.622,45 €

Siège social : Lieu-dit "Terra Rossa",

Taglio Isolaccio, 20230 San Nicolao

384 083 424 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 04/01/2018, l'associée unique a nommé en qualité de co-gérants, pour une durée illimitée à compter de ce jour :

- Monsieur Alain SIMEONI, demeurant Résidence Plein Soleil, Bt B, 20600 BASTIA,

- Monsieur Patrick PANZANI, demeurant 3, Rue César Campinchi, 20200 BASTIA, en remplacement de Madame Marinette CORDOLIANI, démissionnaire.

Pour avis,

La Gérance.

## SYLPA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 38.500 euros

Siège social : Lieu-dit Ceppe

RN 193, 20620 Biguglia

384 478 301 RCS Bastia 20200

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marielle DOMINICI de ses fonctions de co-gérante à compter du 30/12/2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Marielle DOMINICI a été supprimée sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Patrick DOMINICI.

Pour avis,

La Gérance.

## MODIFICATION

## SIEGE SOCIAL

## SCI FLOTS ET SOLEIL

Société Civile au capital de 1.000 €

Siège social : 80, avenue Kléber

75016 Paris

799 492 475 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 2 janvier 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **Presqu'île de l'Isollella, 2 chemin de la Tour, 20166 PIETROSELLA.**

**Pour information :** **Objet social :** Acquisition de tous biens et droits immobiliers y compris souscription ou acquisition de toutes actions obligations parts sociales ou parts de bénéficiaires. Gestion entretien mise en valeur desdits biens et droits mobiliers ou immobiliers...

**Durée :** 99 années, jusqu'au : 6 janvier 2113. Modification corrélative des statuts. La société sera immatriculée au greffe de Ajaccio.

La Gérance.

**ICN : Annonce Légale**  
**TEL : 04 95 32 04 40**

## SFK IMMOBILIER

Société Civile Immobilière

Au capital de 3000 €

Siège : Villa Isabelle

Chemin de Pastoreccia - Agliani

20600 Bastia

RCS Bastia 831 013 958

TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 04/01/2018, le siège social a été transféré à compter du même jour à l'adresse suivante : **San Lorenzu, 20620 BIGUGLIA.**

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

GROUPE  
BOISSONS DE CORSE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 854.752 euros

Siège social : Lieu-dit Arbuçetta

RN 193, Casatorra, 20620 Biguglia

RCS Bastia 513 732 784

Aux termes du PV des Décisions du Président du 19 décembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Arbuçetta, RN 193, Casatorra, 20620 BIGUGLIA au **rue des Platanes, 20290 BORGIO.** Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bastia.

SOCIETE CORSE  
DE BOISSONS BASTIA  
- SOCOBO BASTIA -

Société par Actions

Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 324.807,84 euros

Siège social : route de la Marana

20600 Furiani

RCS Bastia 303 528 939

Aux termes du PV des Décisions de l'Associé unique du 1er janvier 2018, il a été décidé de transférer le siège social de route de la Marana, 20600 FURIANI au **rue des Platanes, 20290 BORGIO.** Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bastia.

## SCI JURE LC

Société Civile Immobilière

Au capital de 63.000 €

Siège social : 34, Avenue Pasteur

93420 Villepinte

477 683 064 R.C.S. Bobigny

Par AGE du 31/12/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au nouveau domicile du gérant et ce, à compter du 1/01/2018 soit : - du 34 Avenue Pasteur - 93420 Villepinte - au **Lieu-Dit CAMAJANI - 20221 CERVIONE.**

**Objet :** Acquisition, construction, propriété et gestion de biens immobiliers

**Durée :** jusqu'au 01/07/2103. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

La modification sera publiée au RCS de BOBIGNY et de BASTIA.

**B'S CONSEILS**

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique  
Au capital de 7.500 €  
Siège social : 22, rue Principale  
13540 Puyricard  
789 220 159 R.C.S. Aix en Provence

Le 31 décembre 2017, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante : **Chemin des Cannes, Porticcio, 20166 Grosseto-Prugna**, à compter du 31 décembre 2017.

En conséquence, l'article 3bis des statuts a été modifié.

**Gérant** : M. Bruno SCIPIONI, Chemin des Cannes Porticcio, 20166 Grosseto-Prugna. Mention au RCS de Aix en Provence et au RCS d'Ajaccio.

**IMPARTYA**

SAS au capital de 1000,00 Euros  
282, avenue de Montolivet,  
13012 Marseille  
527686539 R.C.S. Marseille

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/12/2017, il a été décidé de transférer le siège social de la société au **Route départementale 757, Erba Rossa, lieu-dit Agula, 20140 Serra di Ferro** à compter du 01/01/2018.  
**Présidence** : Monsieur Cyriaque LE PALEC, demeurant Route départementale 757, Erba Rossa, lieu-dit Agula, 20140 Serra di Ferro. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio et sera rattachée du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille.

**SYNERGIE DEVELOPPEMENT**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 300.00 €  
Siège social : 24, rue St Joseph  
Résidence Le Clos St Antoine  
20200 Bastia  
822 792 149 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2017 :  
- Le siège social a été transféré, à compter du 21/11/2017, de BASTIA (Corse), 24 rue St Joseph, Résidence Le Clos St Antoine à **6, Résidence Le Bastio 2 - 20600 FURIANI**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

**ETABLISSEMENTS JORIO ET CIE**

Société Anonyme  
Au capital de 134.261,45 euros  
Siège social : 20600 Furiani  
RCS Bastia 496 520 073

Aux termes du PV des Décisions du Conseil d'Administration du 1er janvier 2018, il a été décidé de transférer le siège social de 20600 FURIANI au **rue des Platanes, 20290 BORGIO**.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bastia.

**AXELERIO**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1200 €  
Siège social : Résidence U Palazzu  
Allée Laurent Barbagelata,  
20000 Ajaccio  
827 574 930 RCSAjaccio

L'AGE du 06/12/2017 a décidé de transférer le siège social à **Campus Plex, 12 rue Général Fiorella, 20000 AJACCIO** à compter du 01/01/2018 et de modifier en conséquence les statuts.

**MODIFICATIONS STATUTAIRES****NEGOCE HABITAT**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000.00 €  
Siège social : 24, Rue St Joseph  
Résidence Le Clos Saint Antoine  
20200 Bastia  
805 367 133 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017 :

- L'objet social de la société a été modifié, à compter du 22/11/2017, et sera :  
- Le négoce de Matériaux de construction,

- La fabrication, l'achat et la vente de menuiseries intérieures et extérieures, de toutes matières,

- L'achat et la vente de cuisines,  
- La location de biens mobiliers, notamment le matériel nécessaire aux activités de BTP,

- L'entretien des espaces verts,  
- Le ménage et l'entretien de locaux professionnels, d'habitations ou autres.  
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

**\* Ancienne mention :**

La société a pour objet :  
- Achats et ventes de matériaux de constructions,  
- Entretien des espaces verts,  
- Ménage et entretien de locaux professionnels, d'habitations ou autres

**\* Nouvelle mention :**

La société a pour objet :  
- Le négoce de Matériaux de construction,

- La fabrication, l'achat et la vente de menuiseries intérieures et extérieures, de toutes matières,

- L'achat et la vente de cuisines,  
- La location de biens mobiliers, notamment le matériel nécessaire aux activités de BTP,

- L'entretien des espaces verts,  
- Le ménage et l'entretien de locaux professionnels, d'habitations ou autres.

- Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 22/11/2017, celle suivante : **SYNERGIE CORSE CONCEPT**.  
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

**\* Ancienne mention :**

La dénomination de la société est : **NEGOCE HABITAT**.

**\* Nouvelle mention :**

La dénomination de la société est : **SYNERGIE CORSE CONCEPT**.  
- Le siège social a été transféré, à compter du 22/11/2017, de BASTIA (Corse), 24 rue St Joseph, Résidence Le Clos St Antoine à **6, Résidence Le Bastio 2 - 20600 FURIANI**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

**BGP FINANCES**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000.00 €  
Siège social : Les Jardins de Seneques  
20228 Luri  
819 830 381 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2017 :

- L'objet social de la société a été modifié, à compter du 20/11/2017, aux activités suivantes :

- L'assistance à la promotion immobilière en matière administrative,

- La gestion et le développement de projets relatifs à la promotion immobilière,

- L'achat, la vente ou l'échange de terrain à bâtir.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

**\* Ancienne mention :**

La société a pour objet :  
- la mise en place et le suivi de projet immobilier,

- la gestion financière, juridique et administrative de programmes immobiliers, aux entreprises ou aux particuliers,

**\* Nouvelle mention :**

La société a pour objet :

- L'assistance et soutien aux entreprises en matière administrative, ou pour la gestion,

- La gestion et le développement de projets relatifs à la promotion immobilière,

- L'achat, la vente ou l'échange de terrain à bâtir.

- Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 20/11/2017, celle suivante : **SYNERGIE CORSE DEVELOPPEMENT**.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

**\* Ancienne mention :**

La dénomination de la société est : **BGP FINANCES**.

**\* Nouvelle mention :**

La dénomination de la société est : **SYNERGIE CORSE DEVELOPPEMENT**.

- Le siège social a été transféré, à compter du 20/11/2017, de LES JARDINS DE SENEQUES, LURI (Corse), à **6, Résidence Le Bastio 2 - 20600 FURIANI**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

**B&G INVESTISSEMENT**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1600.00 €  
525 327 599 RCS Bastia

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 20 novembre 2017, il résulte que :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter de ce jour, aux activités et opérations suivantes :

"La Vente de bijoux fantaisie (large gamme de bagues, boucles d'oreilles, bracelets et colliers), la vente de tous produits, décoration et accessoires de mode, la vente de tous produits de maroquinerie."

- Le siège social est transféré de Bastia Lieu-dit Uccini, Ortu Simonetta, route de Saint-Florent au **6, rue Napoléon, 20200 BASTIA**.

En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,

Le représentant légal.

**Dénomination sociale : BRODERIE DU MAQUIS**

Forme : SAS  
Siège social : U Vescu 604,  
Commune de Grosseto-Prugna,  
20166 Porticcio  
Capital social : 1.000 euros  
Numéro SIREN :  
833 962 095 R.C.S Ajaccio

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 janvier 2018, il a été pris acte de la nomination de Madame CHIOZZA Christiane, demeurant, Castello Rosso, Ruppione, 20166 PIETROSELLA, en qualité de nouveau Président, à compter du 12 janvier 2018 sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur MALINGRE Jean-Pierre, Arsène Président démissionnaire. L'article 28 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

**CARROSSERIE GALAVOTTI**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 357.750 euros  
Siège social : Lotissement Siletto  
Lot. N°19, 20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio 411 995 020

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2018, l'A.G.E. a décidé :

- de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau gérant M. Mickael, Thomas, Pierre GALAVOTTI, demeurant Résidence la Clairière, Bâtiment B 20090 AJACCIO, en remplacement de M. Dominique GALAVOTTI, démissionnaire et ce pour une durée illimitée.  
- **d'étendre l'objet social** à l'activité d'Achat et vente de véhicules et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

**CANAZZI & FILS**

Société Anonyme  
Au capital de 51.375.32 €  
Siège social : Lieu-dit Campometta  
RN 193 - 20600 Furiani  
314 722 885 RCS Bastia

D'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2017, il résulte que : Madame Maryse CANAZZI demeurant à BASTIA (Haute-Corse) [Corse] 3 boulevard Giraud, a été nommée administrateur, en remplacement de Madame Marie Elizabeth CANAZZI, administrateur démissionnaire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

**Conciergerie de Vannina**

SAS au capital de 500 euros  
Siège social : Lieu-dit Uccioli  
20166 Grosseto-Prugna (Porticcio)  
818 842 759 RCS Ajaccio.

L'AGE du 08/01/2018, a nommé Mme Michelosi Vannina lieu dit Uccioli 20166 Grosseto Prugna [Porticcio] à la fonction de président en remplacement de M. Meyer Wilfrid à compter du 08/01/2018. Dépôt au RCS de Ajaccio.

N° 46

**CORA PROJECT**

SAS au capital de 1.000 €  
Siège : 20, Résidence Sampiero II  
20166 Pietrosella  
828369256 RCS de Ajaccio

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2018 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de marchand de biens, à compter du 9 janvier 2018, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Président.

**MODIFICATION  
CAPITAL SOCIAL**

N° 47

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Par décision du 28 décembre 2017, l'associée unique de la société «**KOBA**», SARL au capital de 1000 €, dont le siège est C/o Mr Don-Jacques BALESI, Quartier de l'Ospedale, 20137 PORTO-VECCHIO (RCS AJACCIO 820 886 174) a décidé de porter le capital de 1000 € à 255.000 €, par l'émission de 25.400 parts nouvelles de 10,00 € chacune, lesquelles parts ont été attribuées en totalité à l'associée unique en rémunération de son apport en nature portant sur 100 actions de la société «**DE PERETTI GARDIENNAGE**», SAS au capital de 180.000 €, dont le siège est Aéroport de Figari, 20114 FIGARI (RCS AJACCIO 393 337 209). Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

N° 48

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Par décision du 14 décembre 2017, l'associé unique de la société «**JAVIER**», SASU au capital de 100 €, dont le siège est Terre-Rosse, Erbalunga, 20222 BRANDO (RCS BASTIA 832 486 641) a décidé de porter le capital de 100 € à 300.100 €, par l'émission de 30.000 actions nouvelles de 10,00 € chacune, lesquelles actions ont été attribuées en totalité à l'associé unique en rémunération de son apport en nature portant sur 50 parts sociales de la société «**ISOLA BALAGNE L'ETANCHEITE**», SARL au capital de 3000 €, dont le siège est Immeuble Santa Régina II, 20260 CALVI (RCS BASTIA 530 500 545) et 100 actions de la société «**JEDI**», SAS au capital de 3000 €, dont le siège est Zone Industrielle de Tragone, 20620 BIGUGLIA (RCS BASTIA 497 933 713). Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bastia.

N° 49

**TALLIANCE AVOCATS**

57, Promenade des Anglais  
06048 Nice Cedex 1

**Société GLOBAL SPORT**

SAS au capital de 790.988,40 €  
En cours d'augmentation  
Siège social : ZI de Tragone  
Lotissement Ascosa, 20620 Biguglia  
RCS Bastia 525 223 715

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 décembre 2017 et décisions du Président en date du 22 décembre 2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 5.302,80 € pour le porter de 790.988,40 € à 796.291,20 €, par création de 152 actions nouvelles. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis,

N° 50

**SCI LA BERGERIE**

SCI au capital de 600.00 euros  
Siège social : La Bergerie  
Résidence du Golf de Valinco  
Abbatello - 20113 Olmeto  
827 565 284 RCS Ajaccio

D'un acte authentique en date du 12/09/2017, reçu par Me Olivier HOAREAU, Notaire associé de la SCP sise 9 Rue de Villerssexel 75007 PARIS, il résulte que le capital social a été augmenté pour être porté à 510.600,00 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Ajaccio.

N° 51

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Suivant AGE du 28 décembre 2017, les associés de la société «**E.M.A. HOLDING**», SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est Chemin d'Agnaredra, 20137 PORTO-VECCHIO (RCS AJACCIO 802 913 780) ont décidé de porter le capital de 10.000 € à 972.500 €, par l'émission de 9625 parts nouvelles de 100,00 € chacune, lesquelles parts ont été attribuées en totalité à Monsieur Pierre-François BALESI, en rémunération de son apport en nature portant sur 100 actions de la société «**DE PERETTI GARDIENNAGE**», SAS au capital de 180.000 €, dont le siège est Aéroport de Figari, 20114 FIGARI (RCS AJACCIO 393 337 209), 80 actions de la société «**BALESI AUTOMOBILES**», SAS au capital 517.000 €, dont le siège est La Poretta, 20137 PORTO-VECCHIO (RCS AJACCIO 300 586 369), l'usufruit de 3450 actions de la société «**BALESI AUTOMOBILES**». Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

N° 52

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier  
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Par décision du 14 décembre 2017, l'associée unique de la société «**LEONISE**», SASU au capital de 100 €, dont le siège est 26 A lot. Saint-François, 20620 BIGUGLIA (RCS BASTIA 832 492 557) a décidé de porter le capital de 100 € à 300.100 €, par l'émission de 30.000 actions nouvelles de 10,00 € chacune, lesquelles actions ont été attribuées en totalité à l'associée unique en rémunération de son apport en nature portant sur 50 parts sociales de la société «**ISOLA BALAGNE L'ETANCHEITE**», SARL au capital de 3000 €, dont le siège est Immeuble Santa Régina II, 20260 CALVI (RCS BASTIA 530 500 545) et 100 actions de la société «**JEDI**», SAS au capital de 3000 €, dont le siège est Zone Industrielle de Tragone, 20620 BIGUGLIA (RCS BASTIA 497 933 713). Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bastia.

**DISSOLUTION SOCIETE  
LIQUIDATION SOCIETE**

N° 53

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier  
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Suivant AGO du 02 mai 2017, les associés de la société «**TOP MOTOS**», SARL au capital de 7622,45 €, dont le siège est situé 31 avenue Emile Sari (RCS BASTIA 391 548 518), ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur, Monsieur Jean-François MUZIO, gérant associé, demeurant Bât A L'Agami 20620 BIGUGLIA et constaté la clôture de la liquidation. Le dépôt sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

N° 54

**Y.F.2A.TELECOM**  
SARL Unipersonnelle  
Au capital de 200,00 Euros  
Les Jardins de l'Empereur,  
Immeuble Caroline, 20000 Ajaccio  
793694308 R.C.S. Ajaccio

Par décision de l'Associé Unique en date du 10/01/2018 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/01/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Fouad Yousfi, 11 place Léonard de Vinci, 30900 Nîmes et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Fouad Yousfi. Mention en sera faite au RCS de Ajaccio.

N° 55

**TALLIANCE AVOCATS**

57, Promenade des Anglais  
06048 Nice Cedex 1

**SOCIÉTÉ « SCI A TORRA »**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 40.000 €  
En cours de liquidation  
Siège social : ZAC de Campo Vallone,  
Lot n°5, 20620 Biguglia  
504 716 135 R.C.S. Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de BASTIA, le 19 décembre 2017, dossier 2017 37145, référence 2017 A 01745, il a été décidé :

- de dissoudre la société par anticipation à compter du 30 novembre 2017,
- de nommer Monsieur Olivier VERDURI, ancien gérant, demeurant Route Inférieure de Cardo n° 64 - 20200 BASTIA, en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.
- de fixer le siège de la liquidation à l'ancien siège social à BIGUGLIA [20620] - ZAC de Campo Vallone, Lot n°5. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour Avis, le liquidateur.

N° 56

**SASU HOLDING J. B**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 500 Euros  
RCS Ajaccio : B 821 803 723  
Siège social : Lieu-dit Rotajolo  
Résidence A Funtana, Porticcio  
20166 Albitreccia

**AVIS DE DISSOLUTION**

L'associé unique, dans l'acte du 27 décembre 2017, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 décembre 2017 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social, siège de la liquidation. L'associé unique nommé comme liquidateur Mr JUILLET Bernard, Paul, Yves né le 15/07/1960 à Monce en Belin (72), demeurant lieu-dit Rotajolo, résidence A FUNTANA, Porticcio, 20166 ALBITRECCIA en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

**ICN : Annonce Légale**  
**FAX : 04 95 32 02 38**

N° 57

**U CASANU**

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation  
Au capital de 8000 euros  
Siège social :

Boulevard Wilson - 20260 Calvi  
Siège de liquidation : Boulevard Wilson  
20260 Calvi-413 029 042 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 29/12/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Hiromassa OMAE, demeurant chez Heer Egon - route de Calvi, 20214 CALENZANA, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé boulevard Wilson, 20260 CALVI. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 58

**Dénomination : AQUALIT**

Forme : SARL - Capital : 7200 €

Siège : 14, Boulevard Albert Premier

20000 Ajaccio

Immatriculation :

RCS Ajaccio n° 802 246 769 00011

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2018, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation
- Donné quitus au liquidateur monsieur Marc PACCIONI, demeurant chemin des Genêts, route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio et déchargé de son mandat
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio
- Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

N° 59

**SAS JLS MATERIAUX**

Siège social : Lot 30 - ZI de Tragone  
20620 Biguglia

RCS Bastia 823 372 255

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

L'Assemblée générale extraordinaire du 31-12-2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Mme GRAZIETTI-RAMORA Marie Laetitia née le 14-06-1977 à Bastia (2B), demeurant Route de Suerta - Lieu-dit Razetta - 20600 Bastia, a été nommée liquidateur à compter du 31-12-2017 avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

N° 60

**Groupement Médical Pasteur**

Siège social : Crucetta  
20290 Lucciana  
RCS Bastia 306 515 701

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

L'Assemblée générale extraordinaire du 31-12-2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Mr VELLOZZI Jean Noel, gérant, né le 29-02-1977 à Bastia (2B), demeurant Lotissement la Maraninca - 20290 LUC-CIANA, a été nommé liquidateur à compter du 31-12-2017 avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur,

N° 61

**Groupement Médical Pasteur**

Siège social : Crucetta  
20290 Lucciana  
RCS Bastia 306 515 701

**RADIATION**

L'assemblée générale extraordinaire du 31-12-2017, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr VELLOZZI Jean Noel et l'a déchargé de son mandat, constaté un résultat de liquidation nul et l'absence de distribution et de partage. Elle a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

N° 62

**AVIS**

Aux termes d'une Assemblée générale ordinaire à Bastia du 18 septembre 2014, il a été pris acte de la dissolution de la SCI Christine Hélène, RCS Bastia 398 382 101, Port Toga, Bâtiment A1, 20200 Bastia, suite à l'arrivée du terme et de la désignation comme liquidateur Mme Monique Ghipponi.

Pour avis, la gérante.

**LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE**

N° 63

**FIN LOCATION GERANCE**

Le contrat de location gérance qui avait été consenti par acte SSP en date du 1er septembre 1990 par la société PRE-SPORTS, M, Bartolini René, demeurant à 20600 Bastia, Les Chênes, Route Impériale à Mme Caporossi Pasquine, "PLANETE BEBE" demeurant à Bastia 20600, 26, Place du Commerce d'un fonds de commerce d'articles d'enfants, à l'enseigne PLANETE BEBE, sis et exploité à Bastia 20600 pour une durée de 1 an renouvelable à compter du 1er septembre 1990, a pris fin le 31/12/2017.

Pour avis,

N° 64

**FIN LOCATION GERANCE**

Le contrat de location gérance qui avait été consenti par acte SSP en date de Barrettali du 23 mars 2014.

Par : Monsieur Hottier Antony, demeurant Mairie de Barrettali, 20228 Barrettali, à M. Journet Dominique, demeurant 3, rue de Bellevédère, 20200 Bastia, d'un fonds de commerce de restauration, à l'enseigne U MULINU, sis est exploité à Minerbio, 20228 Barrettali, pour une durée de 3 ans renouvelable à compter du 23 mars 2014, a pris fin le 30 septembre 2017.

Pour avis,

**CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE**

N° 65

**AVIS**

Avis de changement de nom patronymique Monsieur HAMED (Mimoun), né le 07/05/1974 à Ajaccio (Corse-du-Sud), demeurant villa les bruyeres lieu dit la sposata, route de mezzavia, 20090 AJACCIO [], et agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs HAMED [Jalil], né le 09/05/2005 à AJACCIO [Corse-du-Sud] et HAMED [Dounia], née le 28/05/2002 à AJACCIO [Corse-du-Sud], dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de ces mineurs, celui de KOMANTI.

Pour avis,

N° 66

**AVIS**

M. PUJUILA [Stéphane, Sébastien, Christian], né le 27 juillet 1974 à Haguenau (67500) [France], demeurant La Vetta Trinité, Porto-Vecchio (20137), agissant tant en son nom qu'au nom de ses enfants mineurs, PUJUILA [Mathilde], née le 27 Octobre 2007 à Porto-Vecchio (20137)[France], et PUJUILA [Ralph, Jean-Francois, Sébastien], né le 27 juillet 2010 à Porto-Vecchio (20137) [France], et PUJUILA [Félix, Viktor, Karl], né le 25 Aout 2015 à Porto-Vecchio (20137) [France], dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de NICOLI.

**DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION****GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA**

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

N° 67

LJ - 4151552  
M. Ferali Richard  
Barchetta - 20290 Borgo  
RCS Bastia/RN N°00020912B

**Dépôt de l'Etat de Collocation**

Sur la Commune de Volpajola,  
Lieu-dit Mulinchese, Section D N°488

Les créanciers de la procédure susvisée0 sont informés que le Mandataire Liquidateur a déposé au Greffe le 08.01.18, l'Etat de Collocation suite à la vente immobilière intervenue. Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,

SCP Mes **NAPPI-CASANOVA**, Greffiers Associés.

**RECTIFICATIF**

N° 68

**RECITIFICATIF**

Dans l'annonce parue dans le numéro 6698/6699, concernant la constitution de la société « **MP CONSTRUCTION** », il y a été omis de préciser :

**Directeur Général** : Monsieur Alexandre, Joseph PASQUALINI, demeurant Pitrera, Trinité, 20137 PORTO-VECCHIO

Pour avis au RCS d'Ajaccio.

N° 69

**AVIS**

Rectificatif à l'annonce parue dans L'Informateur Corse Nouvelle, le 08/12/2017, concernant la société **AFFARI DI A FIANZA CORSICAN**, lire Appartement 3 en lieu et place de Rocher 1.

**POURSUITE DE L'ACTIVITE SOCIALE**

N° 70

**BABIZ'**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000.00 €

Siège social : Lieu-dit Mocale

20117 Cauro

819 715 780 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2017, il résulte que : L'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

**MODIFICATION CAC**

N° 71

**Société à Responsabilité Limitée MONTIER TECHNOLOGIES**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 184.356 euros

Siège social : Marfisola

20243 Prunelli di Fium'orbo

497 220 152 RCS Bastia

Les mandats de Monsieur Yves BARBERO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Hervé HUGEL, Commissaire aux Comptes suppléant arrivant à expiration lors de l'Assemblée Générale de l'exercice clos le 31/12/2016, il a été décidé au sein de cette assemblée générale ordinaire annuelle du 30/06/2017 de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 2022.

Pour avis, La Gérance.



lotissement lanciatolo lot 12  
allée des mimosas  
06.18.58.10.60  
frappe, canistrelli, tarte  
confiture...

**Poggi Loïc**  
Biscotti di Maria  
poggi.marie-ant@orange.fr  
fabrication artisanal  
sur commande pour toutes occasions

N° 72

**CABINET RETALI & ASSOCIES**

Avocats Associés à la Cour  
39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tel : 04.95.34.92.10  
Site : [cabinet-retali.fr](http://cabinet-retali.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR  
AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA****LE 1ER MARS 2018 à 11H00**

Sous les réserves, charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bastia où il peut être consulté, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci après :

**SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BRANDO (Haute-Corse) :**

Deux parcelles de terre au lieudit PIGNONE cadastrées section B 1843 et B 2400 sur lesquelles est édiflée une villa de plain-pied d'une superficie LOI CARREZ de 176.50 m<sup>2</sup>

**LOT UNIQUE****MISE A PRIX : 110.000,00 €**

Visite prévue le **VENDREDI 9 FEVRIER 2018 de 11 h à 12h** par la SCP LECA-MAR-ZOCCHI, huissiers de justice associés, 35 bd PAOLI, 20200 BASTIA - Tel : 04.95.55.00.80

Les enchères seront reçues exclusivement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bastia avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bastia où le cahier des conditions de vente est déposé - Au CABINET RETALI - 39 Bd Paoli - 20200 BASTIA ou sur le site internet : [cabinet-retali.com](http://cabinet-retali.com)

N° 74

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification et adresse de la collectivité passant le marché :

MAIRIE de BASTELICA, 20119

Personne responsable du marché M, le Maire, Tel : 04 95 28 70 61

Objet du marché : MISE HORS D'EAU DE L'EGLISE SAINT MICHEL / REFECTION DE TOITURE ET RENOVATION DE FACADES A LA CHAUX

Lieux d'exécution : 20119 BASTELICA

Caractéristiques principales : TRAVAUX PATRIMOINE

Nombre et consistance des lots : 2

- \* Lot 1 : Réfection de couverture dito existant CHARPENTE/ TOITURE
- \* Lot 2 : Rénovation de façades à la chaux

Tranche : 1 tranche ferme

Délai d'exécution des travaux : 5.5 mois compris préparation de chantier (démarage en mars)

Variantes autorisées : NON

Justification à produire quant aux qualités et capacités de l'entrepreneur :

- Conformés à l'article 44 et 45 du CMP (se reporter au règlement de la consultation)

Capacité économique et financière : se reporter au règlement de la consultation

Capacité technique : Références et/ou qualification (bâti ancien) ;

- Toiture : technicité courante, avec références et compétences en prestation plomb et zinc de toiture

- Façade : technicité confirmée - chaux, maçonnerie pierre

Critères de sélection des candidatures :

Sélection des candidats : Compétences, références et moyens.

Critères d'attribution : Mémoire technique et Références dans le domaine : 60%

Prix des prestations : 25%

Délais : 15%

Type de procédé : Procédure adaptée

Délai de validité minimum : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements administratifs : cf mairie

Modalités d'obtention du dossier,

Retrait du dossier auprès de la mairie ou via le profil acheteur

[www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com)

Modalités de remise des plis : Les dossiers de candidature doivent être adressés

à la Mairie de BASTELICA, à l'adresse indiquée ci-dessus, sous plis clos portant la mention sur l'enveloppe extérieure : "Ne pas ouvrir - Appel à candidature - Travaux de l'Eglise Saint Michel"

Date limite de réception des offres : **Le 19 Février 2018 à 12 h.**

Date d'envoi à la publication : Le 16 Janvier 2018

Délai de validité des offres : 120 jours

N° 73

**CORSE DU SUD**  
**Arrondissement de Sartène**  
**République Française**

**MAIRIE DE CASALABRIVA****AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE****MARCHE DE TRAVAUX**

Identifiant : COMMUNE DE CASALABRIVA - 20140 CASALABRIVA

Tél/Fax : 04.95.74.60.41 - Mails : [mlemaire@9business.fr](mailto:mlemaire@9business.fr)

Procédure : MAPA Art. 28 et 40-4 du CMP.

Objet : TRAVAUX DE CHAUSSEE ENROBES.

Imprégnation 3250M<sup>2</sup> - Enrobés 390 T

Dossier : Mairie de CASALABRIVA -

Critères d'attribution : Prix : 60 % - Valeur technique : 40 %

Réception des plis : VENDREDI 9 FEVRIER 2018 à 12 H - Mairie de CASALABRIVA.

Date de publication : VENDREDI 19 JANVIER 2018.

N° 75

**COMMUNE D'ERSA****DEPARTEMENT HAUTE-CORSE****AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'ERSA - 20275 ERSA

Objet du Marché : Dallage ruelles

Mode de Passation marché : Selon les articles 28-45-46 du nouveau code des marchés

Procédure adaptée avec possibilité de négociation

Demande de renseignements complémentaire et retrait dossier :

Mairie ERSa - 20275 ERSa - Tél : 04-95-35-60-96

Critère jugement de l'offre : Prix : 40% - Valeur technique : 50% - Délai : 10%

Date du présent envoi : 11-01-2018

Date limite des offres : **12-02-2018 à 16 heures**

Adresse dépôt dossier : Mairie ERSa - 20275 ERSa

Avis consultable sur le site SITEC

Le Maire, T. Micheli.

**Fontaine à eau de source Corse**[www.zilia5g.com](http://www.zilia5g.com)

**zilia**  
eau de source  
des montagnes corses

**5G**

L'eau de source Corse à portée de main !  
Un système agréable et convivial  
Une utilisation très simple  
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



**FUNTANA CORSA**  
(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : [anne-marie.fratani@wanadoo.fr](mailto:anne-marie.fratani@wanadoo.fr)

**SODIFO**  
(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22.68.04

Courriel : [sodifo@wanadoo.fr](mailto:sodifo@wanadoo.fr)



Association d'Avocats

**MUSCATELLI  
CRETY - MERIDJEN**

13, Avenue du Maréchal Sébastiani  
20200 Bastia

Siret : 388 624 306 00030

Suivant convention en date du 31 décembre 2017, Maître Bernard GIANZILY devient associé de l'association d'avocats Pierre-Paul MUSCATELLI - Claude CRETU - Antoine MERIDJEN à effet au 1er janvier 2018.

**QUAGLIONI TP**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 100 euros

Route de Palavesa,

Pont de Ghiatonu,

20137 Porto-Vecchio

En cours d'immatriculation au RCS

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 10 janvier 2018, il a été constitué sous la dénomination **QUAGLIONI TP** une Société par Actions Simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Siège social :** Route de Palavesa, pont de Ghiatonu, 20137 Porto-Vecchio.

**Objet social :**

Tous les travaux de bâtiment, de constructions intérieures et extérieures, à usage privé ou professionnel, en gros oeuvre et second oeuvre,

La réalisation des tous travaux publics, Toutes opérations de VRD, terrassement, assainissement, enrochements, démaquillage, construction de piscines, aménagements extérieurs, et généralement toutes activités nécessaires à l'implantation des constructions et aménagements extérieurs,

Tous travaux de rénovation.  
**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

**Capital social :**

Le capital social de la société a été fixé à la somme de 100 euros.

**Modalités d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote :**

**Admission aux Assemblées :** Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.

**Exercice du droit de vote :** Chaque action donne droit à une voix.

**Agrément :**

La cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession d'actions sera soumise à la procédure d'agrément prévue à l'article 12 « Agrément » des statuts. L'agrément est donné par la collectivité des associés.

**Président de la société :**

A été nommé Président, sans limitation de durée, Monsieur **Franck QUAGLIONI**, Route de Palavesa, Pont de Ghiatonu, 20137 Porto-Vecchio.

**Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés :** La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés dans la ville d'Ajaccio.

Pour avis et mention,

**AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547

du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe

en date du 8 décembre 1997,

Madame Pauline PERES, demeurant à PERI [20167] Plaine de Peri, lieudit Ranchicella, Née à PERI [CORSE DU SUD], le 12 décembre 1927, Décédée à AJACCIO, le 7 décembre 2017,

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Henri PINNA, Joseph MELGRANI, Paul CUTTOLI et Louis-Valéry VERGÉOT», titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO [20000], 6 Boulevard Sylvestre Marcaggi, le 5 janvier 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Paul CUTTOLI, notaire à AJACCIO [20000] 6 Boulevard Sylvestre Marcaggi, référence CRPCEN : 20002, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SERVICE CONSTRUCTION**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 28.000 €

Siège Social :

Rond Point de Montesoro

Avenue Sampiero Corso

RN 193, 20600 Bastia

Bastia le jeudi 04 janvier 2018

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 03 janvier 2018, il a été décidé de modifier l'objet social de la société. Les statuts ont donc été modifiés comme suit :

**Article 2 - Objet :**

Tout travaux de bâtiment et travaux publics, le second oeuvre bâtiment, tous les services divers liés au bâtiment, les travaux acrobatiques, tous travaux d'espace vert et d'entretien de bâtiment. Location de matériel et d'engin avec ou sans chauffeur, transport pour le compte d'autrui.

Le gérant,  
Bruno Lucciardi.

**KALLISTE BOIS INDUSTRIE**

Lieu-dit La Gare, 20270 Aleria

SAS au capital de 50.000 EUR

414 423 434 RCS Bastia

Par décision du Président en date du 2 janvier 2018, il a été pris acte de la nomination de Directeur Général Mme Pergola Julie, demeurant Santoliano 20270 Aléria, à compter du 2 janvier 2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.



**AVIS D'EXPROPRIATION**

**LE PUBLIC EST INFORME :**

Qu'une Ordonnance d'Expropriation en date du 21 décembre 2017 prise par Madame la Juge de l'Expropriation du Tribunal de Grande Instance de Bastia et relative à l'aménagement de la RD 151 sur les communes de MONTEGROSSO et LAVATOGGIO

a opéré le transfert de propriété au profit du Département de la Haute-Corse, des parcelles désignées dans l'état parcellaire, et fixé la liste des propriétaires, établie conformément aux dispositions de l'article R.131.3 du Code de l'Expropriation. Conformément aux dispositions des articles L.311 et R.311 du Code de l'Expropriation :

« EN VUE DE LA FIXATION DES INDEMNITES, L'EXPROPRIANT NOTIFIE AUX PROPRIETAIRES ET USUFRUITIERS INTERESSES, SOIT L'AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE, SOIT L'ACTE DECLARANT L'UTILITE PUBLIQUE, SOIT L'ARRETE DE CESSIBILITE, SOIT L'ORDONNANCE D'EXPROPRIATION.

LES PERSONNES INTERESSEES AUTRES QUE LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, CEUX QUI ONT DES DROITS D'EMPHYTEOSE, D'HABITATION OU D'USAGE ET CEUX QUI PEUVENT RECLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAITRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DELAI DE UN MOIS, A DEFAUT DE QUOI ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DU TROISIEME ALINEA DE L'ARTICLE L.311, DECHUES DE TOUTS DROITS A L'INDEMNITE ».

L'Ordonnance et l'état parcellaire sont déposés en Mairies de MONTEGROSSO et LAVATOGGIO.

Le public et les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et, éventuellement, faire valoir leurs droits auprès de la Collectivité de Corse - Pôle Services Techniques/Direction structuration du réseau - service patrimoine routier, à Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du : 1° OCTOBRE 2017 à PORTICCIO, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée,

**Dénomination sociale :**

**S.A.S VDL EVASION,**

**Capital social :** 1.000 €.

**Siège social :** 2, RESIDENCE DES JARDINS DES MARINES, 20166 PORTICCIO, **La Société a pour objet en France et à l'étranger :**

La reprise, la création et l'exploitation de fonds artisanaux et de commerce, de travaux, de ventes et de prestation de services dans le domaine du véhicule de loisir [camping cars, caravanes, bateaux, etc.....] et tout ce qui touche à la vente, à la structure, à la décoration, à l'aménagement, aux accessoires et de tout ce qui s'y rapporte, ainsi que toute activité artisanale, commerciale ou industrielle annexe.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,

**Présidente :** Monsieur **CHAPEAU Jean-Noël**. Domicilié à : 2 RESIDENCE DES JARDINS DES MARINES, 20166 PORTICCIO,

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

**AVIS**

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 22/12/2017 : M. Stéphane SUSINE a démissionné de ses fonctions de cogérant de la société SOCOLAD, SARL au capital de 5.000 €, ayant son siège C.Commerciale Le Polygone Av Sampiero Corso 20600 BASTIA [RCS BASTIA 534 177 472]. M. Flavien CASAMATTA reste seul gérant. Formalités RCS de BASTIA.

Pour avis, La Gérance.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Borgo du 01/12/2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale :**

**L'ATELIER DE CHLOE**

**Siège social :** 1374, Route Ajercaja, 20290 Borgo

**Objet social :** Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance :** M. **Frédéric, Stéphane GROSSI**, demeurant 1374 Route Ajercaja, 20290 Borgo

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

**AJACCIO VISION**

SARL au capital de 9.000 €

Réduit à 6.000 €

Siège social : Zone Industrielle

Les Moulins Blancs, Route d'Alata

20090 Ajaccio

441067378 RCS Ajaccio

L'AGE réunie le 05/01/2018 a : décidé de réduire le capital social de 9000 € à 6000 € par voie de rachat de 30 parts sociales de 10 euros chacune. La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL**

**\* Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à neuf mille [9.000] euros.

**\* Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à six mille [6.000] euros.

Pris acte de la démission de M. Cyril PAPE de ses fonctions de cogérant et décide de ne pas procéder à son remplacement. Les fonctions de M. Lionel GODINEC sont maintenues.

Pour avis, La Gérance.



**Feu vert** pour la continuité territoriale maritime transfrontalière entre les «îles-sœurs». Du côté sarde, en tout cas, un pas supplémentaire a récemment été franchi. Le 16 janvier, l'Assemblée régionale sarde a en effet annoncé qu'elle consacrerait à cet effet 2 557 500 € pour la période 2018-2020. Une compensation économique destinée à garantir un service public pour la liaison maritime entre Santa Teresa di Gallura et Bonifacio durant la période hivernale, de novembre à mars. Il s'ensuivra une procédure publique afin de désigner le prestataire chargé d'assurer la liaison «dans le respect des horaires, tarifs et services spécifiques permettant de garantir le droit, pour les citoyens sardes et corses, à la mobilité au libre échange de marchandises» a notamment déclaré l'assesseur aux transports Carlo Careddu. Du côté corse, il va s'agir de mettre en œuvre un service public similaire pour la ligne Propriano-Porto Torres. Comme prévu par l'accord signé entre les deux régions au printemps 2017, il s'agira d'un dispositif transitoire, en attendant la mise en place du Groupement européen de coopération territoriale (Gect) projet pour lequel l'Office des transports de la Corse est chef de file. ■

**Les bonnes résolutions** de début d'année ne résistent guère à l'épreuve du temps. La session de mise en place de l'Assemblée de Corse, le 16 janvier, a permis de le mesurer. Effet collatéral autant qu'inattendu de la tempête Fionn? Il n'aura pas fallu longtemps pour que soient balayés les propos courtois et raisonnés, les déclarations des uns sur la nécessité de travailler ensemble et les assurances des autres d'incarner une opposition constructive. Après la mise en place, la veille, de la commission permanente, composée désormais de 15 membres\* contre 11 précédemment, les choses ne s'étaient pourtant pas trop mal engagées. C'est par exemple avec un bel ensemble que la majorité comme les groupes de l'opposition s'étaient élevés contre le mauvais procès qui leur était fait via les réseaux sociaux à propos de la proposition d'augmenter les indemnités de représentation. De quoi souder durablement les rangs? Voire! Si la session semblait sereine, elle s'est achevée sur un clash, lorsqu'il s'est agi de désigner les membres appelés à siéger au syndicat mixte de l'énergie et que la majorité régionale a pour ce faire privilégié non pas un mode de scrutin à la proportionnelle, mais un recours au scrutin majoritaire bloqué. Cries d'indignation de l'opposition et singulièrement en provenance des groupes de droite, accusations de part et d'autre... In fine, les deux listes de droite quittaient l'hémicycle en annonçant suspendre leur délégation dans les différents Conseils d'administrations, hormis les Commissions organiques. L'esprit de concorde? L'opposition constructive? Autant en emportait le vent. ■

\*Président: Jean-Guy Talamoni. Vice-présidents: Hyacinte Vanni, Mattea Casalta. Membres: Jean-Martin Mondoloni, Christelle Combette, François Orlandi, Isabelle Feliciaggi, Nadine Nivaggioni, Rosa Prosperi, Petr'Anto Tomasi, Laura-Maria Poli, Jean-François Casalta, Romain Colonna, Paulu-Santu Parigi, Marie-Hélène Casanova-Servas.

# 40

% de majoration des indemnités de fonction des présidents de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse, 45% pour les conseillers exécutifs, 47% pour les élus et 56% pour les membres de la commission permanente. Des augmentations proposées par l'État en compensation de la charge supplémentaire de travail qu'implique la fusion de trois assemblées, mais qui ont fait jaser voire fait le buzz sur les réseaux sociaux. D'entrée de jeu, une dépense supplémentaire? Pas nécessairement, a fait valoir Gilles Simeoni, président de l'Exécutif, dans la mesure où la dépense salariale annuelle de l'Assemblée de Corse sera de 3,131 M€ contre un total de 3,656 M€ pour l'addition des rémunérations des trois collectivités précédentes. Soit une économie annuelle de 525 000 €. Travailler plus pour gagner plus tout en coûtant moins, pourquoi pas?

# 15 500

foyers, dont la majeure partie en Haute-Corse, temporairement privés d'électricité le 17 janvier, suite au passage de la tempête Fionn, marqué par des rafales de vent exceptionnelles, qui dans la nuit du 16 ont atteint jusqu'à 225 km/h dans le Cap Corse, un record absolu selon Météo France. Qui a par ailleurs indiqué que le précédent record de vent au Cap Corse datait de décembre 1993 avec 216 km/h.

# 2,5

M€ H.T au lieu de la somme initialement prévue de 1,8 M€ : l'Assemblée de Corse a approuvé la réévaluation des études géotechniques nautiques relatives au projet de réalisation d'un nouveau port de commerce sur le site de la Carbonite à Bastia. Études dont les résultats conditionnent la faisabilité du projet et dont la conduite avait donné lieu en avril 2017 au lancement d'un appel d'offres européen auquel quatre prestataires avaient répondu par des offres toutes supérieures au montant prévu.



LCKM.DA

# 800 licenciés pour l'autre Squadra corsa

**Le kick boxing, la boxe thaïlandaise et les sports de combat libre rencontrent de plus en plus de succès auprès des Corses. Cet engouement est en grande partie dû au travail de structuration que mène depuis près de 20 ans la Ligue corse de kick boxing, Muay-thai et disciplines associées (LCKM.DA). Raynald Amadei, président de la LCKM.DA revient sur ces années de travail.**

**Au début des années 2000**, la Corse ne comptait que trois clubs de sport pieds / poings. Le kick boxing et la boxe thaïlandaise étaient alors très peu connus. Jusqu'à ce que, en 2003, un groupe de passionnés crée le Balagne Boxing School. «*Une fois le club fondé, nous nous sommes rendu compte des problèmes de structure entre les clubs de l'île, se souvient Raynald Amadei. Il y avait peu de compétitions, ce qui décourageait les licenciés et était d'autant plus handicapant pour les athlètes qu'ils doivent impérativement disputer sept combats pour accéder à un niveau supérieur et espérer devenir professionnel. De fait, un boxeur n'ayant pas les moyens de partir sur le continent était condamné à rester amateur. Il a fallu d'abord se regrouper et proposer un nombre suffisant de compétitions pour permettre aux sportifs de changer de catégorie en moins de deux ans. C'est comme ça que la Ligue corse de kick boxing, Muay-thai et disciplines associées (LCKM.DA) est née.*» Dans la foulée, des formations d'arbitres régionaux et de moniteurs sont mises en place, permettant aux pratiquants d'être plus autonomes et d'organiser davantage de compétitions. Assez rapidement, le niveau des compétiteurs a progressé, permettant d'accéder aux compétitions nationales. «*Des championnats de France où, désormais nous brillons chaque année. Cette montée en puissance s'est traduite récemment par un premier titre de champion de France en catégorie professionnelle pour Lionel Duclos.*» Toutefois, note le président de la ligue corse, si ces résultats auraient dû permettre aux boxeurs de l'île de participer aux sélections en équipe de France, bien que le règlement fédéral oblige les instances à sélectionner les champions de France, les sportifs insulaires ont

été «*oubliés*». Une «*injustice*» qui a conduit la ligue à prendre la décision «*de participer aux compétitions internationales par nos propres moyens*». Ainsi après avoir ramené la médaille d'argent lors des championnats d'Europe en 2016 par le biais de Léa Martini, une «*squadra corsa*» est allée défier les meilleures nations du championnat du monde Wako à Budapest en mai 2017, où elle a fait bonne figure, en remportant cinq médailles dont une en or. Désormais, la Corse compte quelque 800 licenciés. Dont «*de très bons athlètes qui sont en mesure de rivaliser sur des grands combats et le seront encore plus dans les années à venir*» estime Raynald Amadei pour qui l'objectif est de «*continuer à progresser pas à pas, faire grandir ces sports, emmener les boxeurs sur les compétitions internationales*» et de susciter de nouvelles vocations. «*Nous espérons continuer à accueillir plus de licenciés pour créer de meilleurs tournois et développer encore la discipline. Mais pour cela nous aimerions être suivis par les acteurs économiques de l'île. Il faudrait que les entreprises privées nous aident et nous accompagnent. À la fois pour permettre aux sportifs insulaires de se déplacer mais aussi pour accueillir de belles compétitions.*» Pour l'heure, l'organisation en Corse de grandes rencontres se heurte à la question du budget : «*L'organisation d'un combat coûte, en comptant au plus bas, 25 000 €. Et cela peut dépasser la centaine de milliers d'euros pour faire venir des grandes stars. Nous souhaitons donc fédérer autour de ce sport pour permettre aux jeunes corses de se mesurer aux meilleurs et aussi proposer du spectacle au public. Pour y parvenir, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.*» ■ Pierre PASQUALINI

INNOVATION

## DES GLAÇONS À LA DEMANDE

**Kiosk'ice, la première fabrique automatique de glaçons, est corse!**

**L'invention, conçue par l'Ajaccienne Michèle Rossi, a reçu le Sett d'Or de l'innovation 2017.**

**A**u premier abord, le Kiosk'ice, première fabrique automatique de glaçons, semble fonctionner comme un distributeur de boissons lambda. On y insère une pièce et on récupère sa marchandise quelques instants plus tard. Pourtant, cette machine de faible encombrement qui fabrique et délivre de la glace 24/24h, 7 jours sur 7, est une petite révolution à elle seule.

L'histoire de cette innovation débute un jour d'été 2009, lorsque Michèle Rossi, férue de navigation, fait escale dans un port du sud de la Corse. Cette experte en immobilier de la région ajaccienne est alors confrontée aux difficultés de s'approvisionner en glace en saison. «*La réflexion que je me suis faite c'est: pourquoi n'existe-t-il pas de distributeur automatique de glaçons? Ça simplifierait beaucoup de choses. En faisant des recherches, je me suis aperçue qu'il n'existait rien d'accessible au public, sauf aux Etats Unis où ce sont de très gros distributeurs.*» L'idée fait doucement son chemin dans l'esprit de la cheffe d'entreprise qui décide de se retrousser les manches et de lui donner corps.

Une étude de marché lui permet d'identifier quatre cibles: les supérettes, les stations services, les ports et les campings. Dans un premier temps, elle se tourne vers les industries chinoises pour faire fabriquer son distributeur. «*Faire cette machine n'a posé aucun problème aux Chinois. Ils ont compris tout de suite ce que je voulais et ça a presque été un jeu d'enfant pour eux.*» Mais en 2012, lorsqu'elle ramène son prototype en France, elle se rend compte que le marché européen n'est pas prêt à acheter ce type de produit, faute de service après-vente assuré par les fabricants chinois. Michèle Rossi prend alors la décision de créer sa machine 100% made in France et fonde, pour ce faire, sa start-up, Mk'Ice. Mais le parcours n'est pas simple pour créer un produit industriel depuis la Corse, et elle va connaître plusieurs déconvenues auprès des ingénieurs avec qui elle entre en contact pour concevoir les plans de sa machine. Elle bénéficie toutefois de l'accompagnement précieux de l'incubateur d'entreprise Inizià. «*Il est possible que sans cet accompagnement j'aurais baissé les bras. Ils m'ont redonné courage quand je le perdais.*» Puis, enfin, le bout du tunnel. Michèle Rossi rencontre la bonne personne. Une sorte de «Géo Trouvetou», comme elle aime à le qualifier, qui fait la démonstration que la machine est réalisable. Dès lors, elle se met en quête d'industriels pour produire le premier prototype. Et bientôt la première fabrique de glaçons en libre service voit le jour.

Au début du mois de novembre 2017, Kiosk'ice a permis à la businesswoman de recevoir, parmi 200 candidats, le Sett d'Or de l'innovation 2017 au Salon des équipements et techniques du tourisme, à Montpellier. Une consécration. «*Le produit séduit car il enlève une contrainte: on n'a pas besoin de savoir combien il nous reste de sacs de glaçons, ni de les stocker, ni de les acheminer.*» De plus, au-delà de l'aspect pratique, Michèle Rossi a aussi souhaité donner une triple note écologique à son invention. En effet, elle déplore que, de nos jours encore, d'énormes usines soient mises à contribution pour produire des glaçons qu'il faut ensuite, de surcroît, transporter par la route. «*On estime que grâce à ma machine, une économie de - 70% de l'empreinte carbone est réalisée. Le Kiosk prépare directement les glaçons avec une eau filtrée, là où on les consomme. Par ailleurs, il inclut un distributeur de sachets biodégradables, mais on n'est pas tenu de prendre de sachet. Il y a la place pour faire entrer une glacière ou un récipient. Enfin, on ne gaspille pas d'eau car on n'est pas obligé de prendre 2kg de glaçons. Ce distributeur délivre des litres et c'est vous qui déterminez la quantité voulue.*» Les premières commandes de machines ont été passées et leur production a débuté à la mi-janvier. D'ores et déjà 2018, se dessine donc comme une année charnière pour Mk'Ice qui entend bien prendre son essor, notamment en recrutant ses premiers salariés. «*Je ne veux plus être seule, je n'y arrive plus. L'innovation ça use, sourit Michèle Rossi. Mon projet a vu le jour grâce à mes premières ventes. Désormais il faut que je le fasse prospérer. J'ai des ambitions internationales et j'ai déjà des contacts dans l'Océan Indien et en Afrique.*» ■

**Manon PERELLI**



SENIORS

# LE BIEN-ÊTRE PAR LA CULTURE

**Comme dans d'autres micro-régions de Corse, se pose en Costa Verde la question de la prise en charge et/ou du maintien à domicile des personnes âgées. Au delà de cet aspect, il y a celui du « mieux vieillir » dont la Maison de santé pluridisciplinaire de Moriani et l'association Rivage se sont emparés via La Fabrique à trois pas, un projet liant culture et santé.**



Depuis sa création en 2011, sous l'égide de l'Agence régionale de santé (ARS), l'association Réseau interprofessionnel voué à la personne âgée (Rivage) œuvre en Haute-Corse pour le maintien à domicile des personnes âgées en assurant la coordination nécessaire pour leur assurer une prise en charge globale, sanitaire et sociale. De son côté, la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de San Nicolao qui a ouvert ses portes début 2015 a entrepris de répondre à une problématique qui va crescendo, notamment dans le rural, comme peut en témoigner le docteur Christophe Hébert, fondateur et co-gérant de la MSP. « Il existe en effet, dans ce territoire rural et semi-montagneux, une population importante de personnes âgées et de patients à pathologies chroniques isolés, présentant un risque de rupture sociale » souligne-t-il. D'où l'idée de « créer du lien social » et de promouvoir une dynamique du « mieux vieillir » en Costa Verde, via La fabrique à trois pas. Derrière ce nom qui incite à bouger, un projet qui associe Rivage et le MSP et fédère des partenaires concernés. Ainsi l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Résidence Eugénia que sa nouvelle direction a souhaité ouvrir sur l'extérieur, afin de permettre une meilleure qualité de vie à ses résidents mais également de favoriser une meilleure perception de la structure auprès du grand public. Partenaire également, l'association familiale du Fium'Altu à Folelli qui met à disposition son point d'accès multimédia et son formateur, ainsi que la municipalité de San Nicolao, dont le mini bus avec chauffeur s'avère être un outil précieux.

Mis en place depuis deux ans, ce projet connaît un vif succès auprès des adhérents et des accompagnateurs. Il s'agit, à ce stade, pour l'équipe qui l'anime, de passer à la vitesse supérieure en enrichissant les actions déjà proposées. Ainsi, le docteur Hébert, l'équipe soignante de la MSP et Francine Innocenzi, animatrice sociale coordinatrice mais aussi comédienne, ont mené une réflexion sur un ensemble de disciplines complémentaires s'adressant à des personnes âgées quel que soit leur état de santé, qu'elles soient isolées, dépendantes ou non, ainsi qu'à leurs éventuels aidants, afin de développer une offre d'animations culturelles intermédiaire entre le domicile et l'établissement de santé. « Pour renforcer le lien social, notre Fabrique à trois pas se doit de proposer chaque jour de la semaine une activité de rencontre créative à but thérapeutique et préventif, explique Francine Innocenzi. Le fait d'être encadré par une structure de soins permet d'accueillir des groupes de personnes hétérogènes et de proposer des actions de prévention, tant primaire que secondaire, à travers des activités culturelles. Pour notre troisième saison, la nouveauté, c'est l'atelier informatique. » Lequel vient compléter une gamme de pratiques artistiques dans un but thérapeutique déjà bien étoffée puisque la Fabrique à trois pas, outre un atelier de cuisine tenu par une diététicienne, Célia Rossi, propose aussi de s'adonner à la pratique du chant avec un chef de chœur, Michael Mathieu; de la danse avec Tony Santini, du théâtre avec Francine Innocenzi, des arts plastiques avec l'artiste-peintre Béatrice Bonhomme et le conte animé avec la plasticienne du son Léa Delpech. Chaque atelier est en outre propice à l'instauration d'un espace de parole qui permet d'affermir le lien social dans un cadre rassurant. ■ Jacques PAOLI



# LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2018 EST LANCÉE



Photo Manon Perelli

**Si vous habitez dans une des 76 communes corse concernées, vous allez bientôt recevoir la visite d'un agent recenseur. Un questionnaire à remplir en ligne ou sur papier permet de récolter des données essentielles pour la vie des communes.**

C'est une obligation légale, mais avant tout un devoir civique de tout citoyen pour le bien-être de sa commune. La campagne de recensement 2018 se déroule du 18 janvier au 24 février. En Corse, 76 communes -dont Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio- représentant quelques 420 000 logements, seront passées au crible cette année. « Toutes les communes ne sont pas concernées car celles de moins de 10 000 habitants ont été réparties en cinq groupes et, chaque année, un seul groupe est visé par le recensement », souligne Aude Genovese-Bolleyn, cheffe du service des statistiques à l'Insee Corse. L'objectif du recensement c'est de fournir des chiffres de population. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget de la commune. » Et puis cela sert aussi à étudier la composition de la population, sa répartition par âge ou par emploi, afin de mieux adapter les politiques publiques. Car, précise-t-elle, de telles données sont par exemple nécessaires pour ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou encore déterminer les moyens de transport à développer.

Pour mener à bien cette opération, 170 agents ont été recrutés par l'intermédiaire des mairies. Durant les prochaines semaines, ils se présenteront chaque jour à la porte des foyers concernés. « L'agent recenseur fournira une notice d'explication avec des codes d'accès pour se connecter par Internet. Si la personne n'a pas Internet, des questionnaires papier seront fournis et l'agent prendra un rendez-vous pour pouvoir les récupérer », indique Aude Genovese-Bolleyn. Si le choix est laissé au citoyen quant à la façon de s'acquitter de cette formalité, l'Insee insiste sur la nécessité de privilégier le remplissage par Internet, l'opération étant plus simple et permettant à la fois un gain de temps, des réponses de meilleure qualité et un moindre impact environnemental.

Par ailleurs, pour cette campagne 2018, quelques ajustements ont été faits sur les questionnaires. « Jusqu'à présent, le recensement distinguait peu les familles recomposées ou les enfants en multi-résidence. Le recensement s'adapte aux évolutions de la population et de la société. Ainsi le questionnaire s'enrichit et on demande davantage les liens de parenté des individus qui habitent le même logement ».

Enfin, il est à noter que, comme toujours, l'Insee sera le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et ce de façon anonyme. Participer au recensement ne peut donc en aucun cas donner lieu à un contrôle fiscal ou administratif. ■ Manon PERELLI

**Munis de vos codes de connexion, le questionnaire à remplir est à retrouver sur : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 400 M€

pour l'acquisition auprès de la société Conair de six avions Dash 8 Q400, destinés à renouveler la flotte aérienne de la Sécurité civile, a annoncé le ministre de l'Intérieur le 15 janvier. Une flotte dont l'activité a connu une augmentation notable en 2017 avec un total de 8 000 heures de vol et 10 000 largages, soit des hausses de respectivement 120 % et 190 % par rapport à la moyenne décennale. Les nouveaux appareils qui, contrairement aux Canadair, ne sont pas amphibies, seront configurés pour être « multimissions » : déversement de produit retardant, transport de passagers et/ou de marchandises, évacuation médicale. Le premier avion devrait être livré à l'été 2019. À noter cela dit qu'en 2006, un rapport d'information consacré à la flotte aérienne de la Sécurité civile, signé par Claude Haut, sénateur du Vaucluse (aujourd'hui membre du groupe LREM) au nom de la commission des finances du Sénat, consacrait un chapitre à la « controverse autour du Dash ». En effet, le ministère de l'Intérieur envisageait alors de remplacer une partie de la flotte de Tracker par des Dash 8 Q 400 MR, ce qui suscitait l'inquiétude de certains pilotes, craignant notamment que le « Dash ne couvre pas l'intégralité des zones à risque » et ne soit « pas en mesure d'intervenir dans les reliefs les plus tourmentés ». Dans sa réponse au rapporteur, le ministère avait de fait indiqué que si l'appareil était « en mesure d'intervenir dans 90 % des secteurs à risques méditerranéens sur le continent », en revanche « le relief corse sera[it] plus délicat, hors plaine orientale ». ■

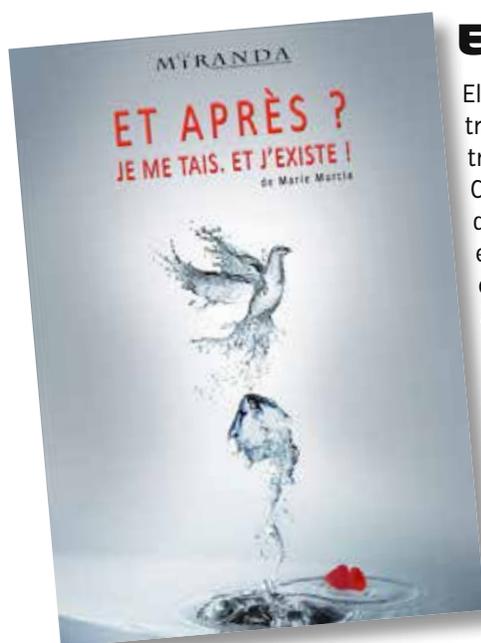
Photo DR

# La sélection de la rédaction

## Mon traître

Ancien grand reporter et lauréat du prix Albert-Londres en 1988, Sorj Chalandon a réalisé une série de reportages sur le conflit en Irlande du Nord qui lui a inspiré deux ouvrages : *Mon traître* (2008), qui évoque son amitié avec Denis Donaldson, membre de l'Ira provisoire et du Sinn Féin, assassiné en 2006 après que sa collaboration avec le MI5 ait été révélée ; et *Retour à Killybegs* (2011, Grand prix du roman de l'Académie française) qui fait écho au précédent roman en racontant cette fois l'histoire du point de vue du « traître ». Emmanuel Meirieu, lui, est comédien, réalisateur et metteur en scène. Après avoir adapté pour la scène des romans des auteurs américains Russell Banks (*De beaux lendemains*) et Joe Connelly (*À tombeau ouvert*), il a souhaité réunir en une seule pièce de théâtre ces deux romans complémentaires de Sorj Chalandon. Qui a accepté... à la condition de « ne rien voir, ne rien entendre, ne rien savoir à l'avance. N'intervenir à aucun moment de son travail » pour pouvoir se réfugier « dans le rôle du spectateur ». L'œuvre théâtrale n'a manifestement pas trahi le romancier qui écrivait, après avoir assisté à la représentation : « J'ai été saisi. J'ai vu Antoine le trahi et Tyrone le traître prendre vie sous la pluie. (...) J'ai entendu des mots d'encre et de papier transformés en orage. Je ne m'attendais pas à une telle puissance. À une telle force. À cette « terrible beauté ». Et j'ai pleuré, comme les autres, dans l'obscurité qui me protégeait ». Avec Jean Marc Avocat, Stéphane Balmino et Laurent Caron ■

Le 25 janvier, 20h30. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 47 47 00 & [www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)  
Le 27 janvier, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & [espace-diamant.ajaccio.fr](http://espace-diamant.ajaccio.fr)



## Et après? Je me tais et j'existe!

Elle a 40 ans, un mari qui ne l'aime plus mais deux enfants -forcément- merveilleux, et un travail que, dit-elle, elle « adore ». De quoi pouvoir se dire que « au fond, ce n'est pas si mal », trouver des raisons de tenir le coup et, selon une expression quasi-consacrée, aller de l'avant. Ce premier texte dramatique de la comédienne Marie Murcia raconte la difficulté de faire le deuil d'un couple, d'un amour, d'un homme toujours vivant mais qui se détourne et s'éloigne, emportant avec lui avec tout ce qu'il symbolisait. Il exprime la douleur, le manque, le renoncement, mais aussi la vie qui ne renonce pas à ses droits, l'espoir et la renaissance. Il donne à entendre trois voix. L'une tournée vers l'intériorité, le personnel, le profond, le secret, l'absolu, l'impénétrable. L'autre pragmatique, concrète, efficace, encline à raisonner, à revenir vers la surface du réel. La dernière, enfin, qui donne libre cours au lyrisme, au fantasme, à la fantaisie. Trois voix, pour une seule femme et une même histoire. Une coproduction de la Compagnie Miranda et du pôle de formation et d'éducation par la création théâtrale l'Aria. Avec Marie Murcia, Davia Benedetti, Manuel Domarchi. ■

Le 26 janvier, 20h30. Salle Cardiccia de Migliacciaru, Prunelli-di-Fium'orbu.

☎ 04 95 56 26 67 & [www.centreculturelanima.fr](http://www.centreculturelanima.fr)

Le 30 janvier, 18h30. Spaziu Natale Luciani, CCU de Corte. ☎ 04 95 45 00 78 & [studia.universita.corsica](http://studia.universita.corsica)

Le 31 janvier, 21h. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & [aghja.com](http://aghja.com)

## Sous le pâle et si lointain soleil d'or

Eugène Léon Édouard Torquet, dit John-Antoine Nau, romancier et poète américain d'expression française fut le premier lauréat du Prix Goncourt en 1903, pour son roman *Force ennemie*. Cet écrivain voyageur, qui est aujourd'hui fort peu connu, séjourna durant sept ans en Corse (de 1909 à 1916) notamment à Ajaccio, Cargèse, Zicavo et Porto-Vecchio où il vécut dans une petite petite maison dite « du tournant de la Marine », ouverte sur le golfe. Si cette exposition repose en bonne part sur des documents écrits (extraits d'ouvrages, correspondances) la scénographie de Sophie Vigourous et la création de la plasticienne Mélissa Epaminondi permettent de donner vie à l'évocation non seulement d'une œuvre mais d'un « écrivain-pèlerin » auquel Eugène Gherardi, professeur à l'Université de Corse, consacre une conférence le 24 janvier à 14h au Spaziu Natale Luciani à Corte. ■

Jusqu'au 15 février. Bibliothèque universitaire, Campus Grimaldi, Corte.





## Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



# 30

Balagne, Cortencis

Lundi 22 Janvier

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h45 Le cercle des inconditionnels - 11h55 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 U Pescadore - 13h30 Dj Aid le canari - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 17h30 Noob - 18h15 A votre Service - 18h50 Kick Imperator - 19h15 Calvi XTri - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Le cercle des inconditionnels - 20h25 Dj Aid le canari - 20h50 Zikspotting - 21h05 Noob - 21h25 Clips Musicaux - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 25 Janvier

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 1943-1944 le laboratoire Corse - 13h35 A votre Service - 14h30 Foreign Beggars - 17h20 Noob - 17h40 Ci Ne Ma - 17h55 Associ - 18h25 De la retirada à la reconquista - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Les astres errants - 20h40 Pivot - 21h30 Kick Imperator - 21h55 Noob - 22h15 Autoroute Express - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Zikspotting - 0h00 Nutiziale

orange™

# 30

National

# SFR

# 390

National

Mardi 23 Janvier

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h45 Associ - 11h15 Zikspotting - 11h30 Kick Imperator - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h05 Matmatah - 14h30 Pivot - 16h05 Zikspotting - 16h30 Matmatah - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 De la retirada à la reconquista - 20h35 U Pescadore - 20h45 Matmatah - 22h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 26 Janvier

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 De la retirada à la reconquista - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Calvi XTri - 13h00 Kick Imperator - 13h25 Zikspotting - 14h30 U Pescadore - 14h50 Le cercle des inconditionnels - 15h00 Les astres errants - 17h30 Foreign Beggars - 18h40 1943-1944 le laboratoire Corse - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 19h55 Ci Ne Ma - 20h10 White Rabbits - 21h20 Le maître des marionnettes et ses enfants - 22h30 Nutiziale - 22h40 Dj Aid le canari - 23h10 A votre Service - 0h00 Nutiziale

numericable™

# 95

Bastia

Mercredi 24 Janvier

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Le maître des marionnettes et ses enfants - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 De la retirada à la reconquista - 13h35 Ci Ne Ma - 14h30 White Rabbits - 15h25 Calvi XTri - 17h15 Noob - 17h55 Zikspotting - 18h10 Dj Aid le canari - 18h40 Le maître des marionnettes et ses enfants - 19h30 Nutiziale - 19h40 1943-1944 le laboratoire Corse - 20h35 Foreign Beggars - 21h50 Zikspotting - 22h05 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale

bouygues TELECOM

# 30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



[www.telepaese.corsica](http://www.telepaese.corsica)





## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégales.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.



Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises